ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

RAPPORT ANNUEL

Fonds Commun de Placement - FCP de droit français

31.12.2024

Allianz Global Investors

Sommaire

3 Placements et gestion

9 Rapport d'activité

17 Informations SFDR

27 Rapport du commissaire aux comptes

31 Bilan actif

32 Bilan passif

33 Compte de résultat

35 Stratégie et profil de gestion

36 Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

39 Règles et méthodes comptables

43 Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

44 Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

46 Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

47 Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

54 Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

59 Détermination et ventilation des sommes distribuables

65 Inventaire des actifs et passifs

69 Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

72 Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)

72 Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)

73 Synthèse de l'inventaire

74 Comptes annuels au 29.12.2023

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

Société de gestion	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestionnaire administratif et comptable par délégation	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (PWC) 63, rue de Villiers 92200 - Neuilly sur Seine
Commercialisateur	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS et/ou les sociétés du groupe Allianz

Placements et gestion

Classification : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Affectation des sommes distribuables : Les revenus de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année.
Les revenus de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année ou mises en report à nouveau chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.

Objectif de gestion : L'OPC a pour objectif d'offrir une performance supérieure ou égale à l'indice €STR déduction faite des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : La performance de l'OPC est à comparer à l'indice de marché: €STR.

€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (taux en euro à court terme) et il reflète les opérations de gros en euros d'emprunts et de dépôts non garantis au jour le jour déclarées par un groupe de banques de la zone euro à la Banque centrale européenne (BCE).

Certains indices de référence, tels que les taux d'intérêt et les pourcentages fixes, ne sont pas constitués d'actifs pouvant être acquis par un fonds, c'est-à-dire que leur nature même signifie qu'ils ne peuvent pas être reproduits au sien du portefeuille d'un fonds. Étant donné que l'indice de référence du Fonds « l'Ester » est un taux d'intérêt, la proportion commune attendue entre les titres inclus dans le Fonds et l'indice de référence est considéré comme "sans objet". L'écart dans la sélection et la pondération des actifs du Fonds est donc "significatif" en raison de l'absence de sélection et de pondération des actifs dans l'indice de référence.

Cet indice n'est pas en adéquation avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.

La Société de gestion conserve des plans écrits définissant les mesures à prendre si un indice ou indice de référence change de manière significative ou cesse d'être fourni. Ces plans écrits peuvent être obtenus, gratuitement, sur demande auprès du siège social de la Société, ou de la Société de gestion.

Stratégie d'investissement : Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds expose son actif principalement en titres de créances du marché monétaire et en obligations ou produits assimilés en Euro.

Parmi les instruments de taux, sont acceptés les titres d'émetteurs publics ou privés.

La stratégie d'investissement du fonds s'articule autour de deux axes principaux.

1- Le premier consiste à tirer profit des opportunités qui se présentent sur le marché des emprunts d'Etats, publics et privés.

Les obligations et autres titres de créances négociables éligibles devront, au moment de leur achat, présenter les caractéristiques suivantes :

- Dans le cas d'une notation par l'ensemble des trois principales agences (Moody's, Standard & Poors et Fitch), au moins deux agences de notation devront avoir attribué une note supérieure ou égale à BBB- pour la notation long terme (notation Standard& Poors ou équivalent) ou une note supérieure ou égale à A-3 pour la notation court terme (notation Standard&Poors ou équivalent). La note retenue sera alors la moins bonne des deux meilleures notes.

Il est également entendu qu'aucune des trois notes attribuées par les trois principales agences de notation (Moody's, Standard & Poors et Fitch) ne pourra être inférieure à BBB- (Standard & Poors ou équivalent) pour la notation long terme ou A- 3 (Standard & Poors ou équivalent) pour la notation court terme.

- Dans le cas où seules deux notations sont disponibles parmi les trois principales agences (Moody's, Standard & Poors et Fitch), la note retenue sera la moins bonne des deux. Cette note devra être au minimum BBB- (Standard & Poors ou équivalent) pour la notation long terme ou minimum A-3 (Standard & Poors ou équivalent) pour la notation court terme.
- Dans le cas d'une unique notation disponible parmi les trois principales agences (Moody's, Standard & Poors et Fitch), le titre devra être au minimum BBB- pour la notation long terme (Standard & Poors ou équivalent) ou au minimum A-3 pour la notation court terme (Standard & Poors ou équivalent).

A défaut de notation de l'émission, la notation de l'émetteur devra être prise en compte.

L'univers d'investissement se compose des obligations et titres de créances du marché monétaire en Euro de l'Espace Economique Européen, du G7, de la Suisse et de l'Australie.

Afin de limiter l'exposition aux risques de crédit et de liquidité du fonds, la durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition de chaque titre de créance ou valeur assimilée ne pourra pas excéder 3 ans. En outre, la durée de vie moyenne résiduelle du portefeuille (ou WAL), mesurant la sensibilité du fonds au risque de crédit, ne pourra pas excéder 1,5 an. Si cette durée de vie moyenne du portefeuille venait à être ponctuellement dépassée, notamment en raison d'une diminution sensible de l'actif net, la Société de Gestion évaluera l'opportunité de céder des titres en portefeuille avec pour critère principal d'appréciation l'intérêt des porteurs afin de faire revenir la durée de vie moyenne résiduelle du portefeuille inférieure à 1,5 an dans un délai raisonnable et compatible avec cet intérêt.

2 - Le second axe consiste à prendre des positions directionnelles en fonction des anticipations de mouvements des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne, et des fluctuations à court terme de l'indice de référence. Cette stratégie se traduit par une exposition au marché de taux plus forte, ou plus faible, que celle de l'indice de référence dans la limite de la fourchette de sensibilité autorisée [0; +1.5]. L'exposition du fonds pourra être ajustée par l'utilisation de contrats d'échange de taux d'intérêts ou d'instruments dérivés listés sur taux d'intérêts (futures).

La décision d'investissement se fait généralement en deux étapes, une stratégie sectorielle qui consiste à identifier les secteurs économiques à privilégier ou à sous-pondérer tout en essayant de limiter l'exposition du fonds aux mouvements de marché.
La seconde étape est basée sur la sélection des émetteurs. Cette stratégie permet d'identifier les titres les plus attractifs à l'intérieur de l'univers de titres de chaque secteur.

Dans le cadre des stratégies développées, le gérant peut avoir recours de façon exceptionnelle aux produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec une engagement global de 100% maximum de l'actif. L'utilisation de ces instruments respecte la fourchette de sensibilité fixée [0; +1.5].

De façon accessoire, le FCP pourra investir dans des OPC monétaires afin de rémunérer les liquidités résultant des opérations initiées par le gérant du FCP. Ces investissements seront inférieurs à 10% de l'actif net du FCP.

Les stratégies d'investissement précédemment listées sont articulées en fonction des recommandations (et du degré de conviction associé à chacune d'entre elles) des gérants / spécialistes d'Allianz Global Investors dans le but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

Le fonds bénéficie d'un processus d'investissement fondé sur une expertise en terme d'allocation sectorielle et géographique (approche top/down). Une fois que ce cadre d'investissement est défini, la sélection de titres devient notre principal vecteur d'investissement (approche bottom-up).

1 - Stratégie crédit : Importante et récurrente

a) Sélection de titres

L'analyse extra-financière couvre au moins 90% de l'actif net (à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire). Un premier filtre est appliqué via la liste d'exclusion minimale d'Allianz Global Investors.

Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 25% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ISR quantitative qui est une approche « best-in-class ». Notre analyse ISR quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4. Parmi les titres notés, le fonds investit au moins 90% dans des titres ayant une notation supérieure ou égale à 2 (0 correspondant à la notation la plus faible et 4 correspondant à la notation la plus élevée). Le fonds peut détenir jusqu'à 10% dans des titres notés de 1,5 à 2. Le portefeuille doit avoir une note ISR moyenne d'au moins 2.

Notre analyse interne est fondée sur des données provenant de différents fournisseurs de données, ce qui peut générer certaines limites au regard de la fiabilité des données.

Cette analyse extra-financière couvre les 5 domaines ESG suivants :
- Les Droits de l'Homme : l'évaluation de ce critère s'appuie sur l'engagement de l'émetteur à respecter les Droits de l'Homme dans la conduite de ses activités.
- Environnement : évaluation des titres en fonction de la stratégie environnementale appliquée par l'émetteur.
- Social : prise en compte de la démarche sociale mise en oeuvre par l'émetteur.
- Gouvernance : intégration dans l'analyse de la volonté et de la capacité de l'émetteur à organiser sa propre structure de manière à limiter les risques de dysfonctionnement.
- Comportement de marché : analyse des relations de l'émetteur avec les parties prenantes (clients fournisseurs, collectivités locales, etc.) et de la qualité de leurs produits (ce critère ne s'applique pas aux titres émis par les Etats).

Le fonds applique pour les titres en direct la politique d'exclusion globale d'Allianz Global Investors dans des domaines tels que les armes controversées, le charbon. Le détail des critères d'exclusion appliqués est disponible sur notre site : https://regulatory.allianzgi.com/ESG/Exclusion_ Policy

En complément, le fonds applique également pour les titres en direct la liste d'exclusions minimale d'Allianz Global Investors pour les fonds prenant en compte des caractéristiques environnementaux et sociaux. Le détail des critères d'exclusion est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante: https://regulatory.allianzgi.com/en/esg/sri-exclusions.

Le fonds bénéficie du Label ISR.

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et communique donc les informations pertinentes conformément à l'article 8, paragraphe 1, du Règlement Européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR). Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risques du prospectus.

En appliquant sa stratégie d'investissement, la société de gestion prend en compte, dans le cadre de son processus d'audit, tous les risques financiers pertinents, en incluant tous les risques pertinents liés aux thèmes de durabilité qui pourraient avoir un impact négatif important sur le rendement d'un investissement, dans sa décision d'investissement et les évalue de façon continue.

En complément, la société de gestion prend en considération les indicateurs PAI relatifs à la durabilité de la même manière que décrite ci-dessus dans le cadre de leur processus d'investissement. Davantage de précisions figurent dans la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité de la société de gestion disponible sur le site internet www.allianzglobalinvestors.com.

Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus conformément au règlement délégué (UE) du 6 avril 2022 complétant le règlement SFDR.

Lors de la sélection des actifs, l'équipe de gestion respecte les principes de sélection et les critères d'exclusion en ligne avec les exigences du Label Febelfin « towards sustanability » qui sont détaillés dans le document pré-contractuel.

Les critères d'exclusion en vigueur (ainsi que des informations complémentaires) peuvent être mis à jour ponctuellement et sont consultables sur le site Internet : - https://regulatory.allianzgi.com/en/esg/sri-type-a-policy.

Pour réaliser cette exclusion, il est fait appel à divers fournisseurs externes de données et recherches.

b) Stratégie sectorielle

Cette stratégie permet d'identifier les secteurs économiques à privilégier ou à sous-pondérer tout en essayant de limiter l'exposition du fonds aux fluctuations des emprunts du secteur privé. Les décisions d'investissement sont fondées sur une analyse financière rigoureuse réalisée par les gérants, l'équipe d'analystes crédit et l'apport de sources extérieures (agences de notation, courtiers, contreparties, ...).

Les secteurs économiques considérés sont ceux que l'on retrouve dans les principales nomenclatures :
- Biens de consommations cycliques
- Biens de consommations non cycliques
- Energie
- Industries
- Produits de base
- Santé
- Services aux collectivités
- Services financiers
- Technologie
- Télécommunications

Les décisions du gérant seront fondées sur :
- des critères intrinsèques : Anticipations concernant l'activité économique, avantages structurels...
- des critères relatifs : Appréciation de ces éléments entre les différents secteurs considérés.

c) Gestion de la sensibilité au risque de crédit

Chaque investissement en titres du secteur privé expose le fonds au risque de variation des emprunts du secteur privé. La gestion de la sensibilité crédit consiste à choisir la maturité des investissements sur la courbe de crédit dans le but de minimiser l'exposition du portefeuille à ce risque.

2 - Stratégie directionnelle : Importante et récurrente

Il s'agit de prendre des positions directionnelles sur les taux réels et nominaux en fonction de l'orientation du marché obligataire. Cette stratégie se traduit par une exposition au marché de taux réels plus forte, ou plus faible. L'objectif est ainsi de profiter au mieux de la hausse du marché ou de réduire les pertes en cas de baisse de ce dernier.

L'orientation du marché des taux réels s'appréhende notamment à partir des politiques monétaire et budgétaire et des anticipations de croissance et d'inflation.

L'inflation est évidemment un facteur important dans l'évaluation des obligations indexées inflation puisqu'elle influence le prix au travers des coupons versés et du capital versé à échéance. L'inflation influence également le portage, c'est à dire la différence entre le taux réel augmenté de l'inflation réalisée et le taux de repo.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.
L'OPC n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi. L'ampleur de ces fluctuations peut être mesurée par un indicateur simple : la volatilité.
La volatilité est un indicateur permettant de quantifier l'amplitude moyenne des performances d'un OPC, à travers l'observation de ses performances passées. Ainsi, et à titre d'exemple, la volatilité d'un portefeuille Monétaire est inférieure à celle d'un portefeuille Obligataire, qui présente lui-même une volatilité inférieure à celle d'un portefeuille Actions.
Cette notion de volatilité reflète le potentiel de performance de l'OPC tant à la hausse qu'à la baisse. Ainsi, plus sa volatilité est importante, plus sa capacité à générer de la performance est élevée, au prix d'un risque de perte également plus élevé.
Cette volatilité peut être décomposée par facteurs de risque. Ces facteurs sont également des sources de valeur ajoutée, sur lesquelles le portefeuille investit dans le but de générer de la performance. Parmi l'ensemble des facteurs de risque/valeur ajoutée qui sont à leur disposition, nos équipes de gestion s'attachent à gérer à tout instant leur budget de risque en privilégiant les sources faisant l'objet de convictions fortes. Les principaux facteurs de risque sur lesquels peut s'exposer le présent OPC sont listés ci-dessous.

Risque de taux Court Terme : Les fluctuations des instruments obligataires détenus directement ou indirectement en portefeuille répondent aux variations de taux d'intérêt. Dans le cas où les taux d'intérêt montent et que la sensibilité du fonds aux variations des taux d'intérêt est positive, la valeur des instruments obligataires qui rentrent dans la composition du portefeuille diminue, et la valeur de la part de l'OPC s'en trouve diminuée.

Risque de crédit : Dans la mesure où le portefeuille peut investir dans des obligations émises par une entreprise privée ou s'exposer à cette signature au travers de dérivés de crédit, il subit les fluctuations propres au risque de chacun des émetteurs. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance ou qu'un événement de crédit intervienne. Plus cette probabilité augmente, plus la valorisation de l'obligation baisse et la valorisation du CDS se détériore (dans le cas d'une vente de protection). Inversement, lorsque le risque lié à un émetteur diminue, la valorisation de son obligation augmente et la valorisation du CDS s'apprécie (toujours dans le cas d'une vente de protection). Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur. Afin de maîtriser ce risque, des règles prévoient de ne pas concentrer une part trop importante du risque sur un même émetteur. La stratégie d'arbitrage de la courbe qui consiste en un positionnement du portefeuille sur telle maturité plutôt que telle autre représente une autre composante du risque de crédit, également gérée activement par nos équipes de gestion.

Risque sectoriel taux : Les marchés de Taux constituent un univers très large de valeurs. Au sein de cet univers, le portefeuille peut se concentrer plus ou moins sur un segment particulier du marché, soit en lien avec son univers/indice de référence, le cas échéant, soit en fonction des anticipations de nos équipes de gestion. Ces segments peuvent être liés aux pays/zones géographiques, au type d'émetteur (Etat, Agence, Sécurisé, Entreprise Privée, etc.), au type de taux (nominaux, réels, variables), etc. Certains segments sont plus volatils que d'autres et génèrent par conséquent plus de volatilité dans les performances du portefeuille, d'autres sont plus défensifs.

Risque lié aux taux d'intérêt négatifs : Les liquidités de l'OPC déposées auprès du Dépositaire ou d'autres banques pourraient se voir appliquer, par le dépositaire ou autres banques, des taux d'intérêt négatifs en fonction du développement du marché et notamment de l'évolution de la politique d'intérêt de la Banque Centrale Européenne. Ces taux d'intérêt négatifs pourront alors avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative de l'OPC.

A titre accessoire, l'OPC est également exposé au(x) risque(s) :

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme, dans l'hypothèse où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu, ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Un défaut de la contrepartie peut engendrer des pertes sur l'OPC concerné. Néanmoins, en particulier pour les transactions négociées de gré à gré, un tel risque peut être significativement réduit par la remise de garanties financières par la contrepartie, conformément à la politique de gestion des garanties financières de la Société de gestion.

Risque de liquidité : (Risque qu'une position ne puisse pas être liquidée en temps opportun, à un prix raisonnable).
Ce risque s'applique essentiellement aux titres dont le volume de transaction est faible et pour lesquels il est donc plus difficile de trouver à tout instant un acheteur/vendeur à un prix raisonnable. Il apparaît particulièrement lors de souscription/rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.
Compte tenu de son orientation de gestion et des stratégies d'investissement utilisées, le portefeuille est amené à investir sur ce type de titres peu liquides (actions de petites et moyennes capitalisation et/ou actions non cotées (accessoire) et/ou certains titres obligataires émis par des entreprises privées, ainsi que les produits issus de la titrisation), ce qui le conduit à être exposé à ce type de risque.

Risque de durabilité : Certains indices de recherche systématique montrent que les risques de durabilité peuvent se matérialiser comme des risques de pertes extrêmes spécifiques à l'émetteur.
Il s'agit d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact financier élevé et entraîner des pertes financières importantes pour le fonds.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

L'OPC comporte 5 catégories de parts.

La part nommée R s'adresse à : Tout souscripteur.

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :
- Risque Taux court terme de la zone euro

La part nommée I s'adresse à : Part destinée aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels.

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :
- Risque Taux court terme de la zone euro.

La part nommée M s'adresse aux : Distributeurs autorisés.

Les parts « M » ne peuvent être souscrites qu'avec l'accord de la Société de gestion et uniquement par des distributeurs qui, en vertu d'obligations réglementaires ou d'accords individuels en matière de commissions avec leurs clients, ne sont pas autorisés à accepter et maintenir des rétrocessions. Aucune rétrocession ne peut être versée aux distributeurs détenteurs de parts « M »

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :
- Risque Taux court terme de la zone euro.

La part nommée W s'adresse à : Part destinée aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels.

Le profil de risque de l'OPC le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :
- Risque Taux court terme de la zone euro.

Durée minimale de placement recommandée : 1 an.

Allianz Euro Oblig Court Terme ISR s'adresse aux investisseurs qui suivent un objectif de constitution de capital/de valorisation du capital et pourrait convenir aux investisseurs qui prévoient d'investir dans le fonds sur une période courte. Allianz Euro Oblig Court Terme ISR s'adresse à des investisseurs qui possèdent des connaissances de base et / ou un peu d'expérience en matière de produits financiers.
L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital. Concernant l'évaluation des risques, le fonds est classé dans une certaine catégorie de risques sur une échelle allant de 1 (prudence ; rendements escomptés très faibles à faibles) à 7 (grande tolérance au risque ; rendements escomptés les plus élevés) qui est publiée sur le site Internet https://regulatory.allianzgi.com et qui sera indiquée dans le Document d'information clé pour l'investisseur publié au titre de la Catégorie de Parts / Actions concernée (en fonction de la structure FCP/SICAV).

Pour les particuliers, le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse/patrimoine personnel, de vos besoins actuels et futurs mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

Régime fiscal : L'OPC n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés cependant les plus ou moins-values seront imposables entre les mains de ses porteurs.

Le régime fiscal applicable à ces plus ou moins-values latentes ou réalisées dépendra des dispositions fiscales applicables à la situation financière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC ; si celui-ci n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPC sont disponibles auprès d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main - Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet https://fr.allianzgi.com.
- Date d'agrément par l'AMF : 25 juin 2010.
- Date de création de l'OPC : 5 Juillet 2010.

Après une fin d'année 2023 qui s'est terminée sur une bonne note en matière de taux d'intérêt, notamment grâce au dernier FOMC de l'année au cours duquel J. Powell a annoncé la fin de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la situation a été plus douloureuse au début de 2024. En effet, le marché s'est trop rapidement enthousiasmé quant au moment où commencerait la réduction des taux et peut-être même à son ampleur. L'économie américaine reste très solide avec une croissance de son PIB de 3,3% pour le dernier trimestre 2023 en rythme annuel et un chiffre de croissance de 2,5% sur l'ensemble de l'année contre 1,9% un an plus tôt. Nous sommes très loin d'une récession. L'inflation n'est certes pas encore à 2% mais en nette baisse à 3,4% depuis le pic de 9,1% en 2022. En Europe la situation est assez différente, avec des chiffres sombres, mais on observe une disparité selon les pays. De très bonnes performances de l'Espagne et de l'Italie et des faiblesses pour l'Allemagne avec une récession de -0,3% et dans une moindre mesure la France avec une croissance faible à +0,9%. L'inflation dans la zone suit cependant sa tendance à la baisse avec un chiffre de 2,8% en janvier après un pic à 10,5% en 2022.Pour conclure, les banquiers centraux ont cherché à tempérer la réaction excessive des marchés. Dans la zone euro par exemple, le Schatz à 2 ans a perdu 0,50% en décembre pour regagner 0,40% jusqu'à mi-janvier à 2,75% et a finalement perdu 0,25% pour terminer à 2,50% en fin de mois. Le marché reste donc volatil, conséquence normale du fait que les banques centrales restent dépendantes des données. A ce stade, une première baisse des taux serait attendue entre avril et juin pour un total de 4 à 5 mouvements de 25 points de base chacun qui ramèneraient le taux de la facilité de dépôt à 3% et les Fed Funds à 4% à la fin de l'année 2024. Le marché du crédit reste stable, pas de mouvement spécifique sur la partie courte. On peut juste noter une grande rareté des papiers à très court terme, notamment à échéance 2024. Par ailleurs, on observe un redémarrage des émissions obligataires à taux variable sur des maturités 2 et 3 ans exclusivement auprès des émetteurs bancaires.

Le mois de février aura été marqué par une forte volatilité sur les taux d'intérêt qui s'est soldée par une forte baisse à titre d'exemple le 2ans allemand est passé de 2.40% à 3% et le swap Ester 1an de 3.20% à 3.50%. La principale raison a été les bons chiffres économiques américains qui sont sortis souvent mieux que ce qu'attendait le consensus de marché, aussi bien les chiffres de conjoncture que les chiffres de l'emploi. Certes l'inflation s'inscrit toujours dans un trend baissier, mais sa décrue a nettement ralenti. En Europe nous avons largement suivi les mouvements du marché de taux américain, même si la situation est différente en termes de conjoncture économique malgré les disparités observées au sein de la zone, l'Allemagne montrant toujours une faiblesse plus marquée que les autres pays et l'Espagne et l'Italie qui montrent de bonnes performances. L'inflation de ce côté de l'Atlantique a également poursuivi un trend baissier, avec des chiffres cœur toujours supérieurs au chiffre principal qui inclus la nourriture et l'énergie et bien sûr toujours au-dessus de 2%, l'objectif que se donne la BCE. Dans ce contexte, les banquiers centraux, que ce soit la Fed comme la BCE, ont tenu un discours assez « hawkish », mettant en garde contre une possible remontée de l'inflation s'ils baissaient trop tôt la garde. Ce discours a été tenu de façon récurrente tout au long du mois de février. Par conséquent, nous sommes passés d'anticipations de 5 à 6 baisses des taux d'intérêt directeurs à plus que 4 voire 3 baisses seulement pour l'année 2024. Le marché du crédit reste stable, pas de mouvement spécifique sur la partie courte. On peut juste noter une grande rareté des papiers à très court terme, notamment à échéance 2024. Par ailleurs, on observe un redémarrage des émissions obligataires à taux variable sur des maturités 2 et 3 ans principalement des émetteurs bancaires.

Le mois de février aura été marqué par une forte volatilité sur les taux d'intérêt qui s'est soldée par une forte baisse à titre d'exemple le 2ans allemand est passé de 2.40% à 3% et le swap Ester 1an de 3.20% à 3.50%. La principale raison a été les bons chiffres économiques américains qui sont sortis souvent mieux que ce qu'attendait le consensus de marché, aussi bien les chiffres de conjoncture que les chiffres de l'emploi. Certes l'inflation s'inscrit toujours dans un trend baissier, mais sa décrue a nettement ralenti. En Europe nous avons largement suivi les mouvements du marché de taux américain, même si la situation est différente en termes de conjoncture économique malgré les disparités observées au sein de la zone, l'Allemagne montrant toujours une faiblesse plus marquée que les autres pays et l'Espagne et l'Italie qui montrent de bonnes performances. L'inflation de ce côté de l'Atlantique a également poursuivi un trend baissier, avec des chiffres cœur toujours supérieurs au chiffre principal qui inclus la nourriture et l'énergie et bien sûr toujours au-dessus de 2%, l'objectif que se donne la BCE. Dans ce contexte, les banquiers centraux, que ce soit la Fed comme la BCE, ont tenu un discours assez « hawkish », mettant en garde contre une possible remontée de l'inflation s'ils baissaient trop tôt la garde. Ce discours a été tenu de façon récurrente tout au long du mois de février. Par conséquent, nous sommes passés d'anticipations de 5 à 6 baisses des taux d'intérêt directeurs à plus que 4 voire 3 baisses seulement pour l'année 2024. Le marché du crédit reste stable, pas de mouvement spécifique sur la partie courte. On peut juste noter une grande rareté des papiers à très court terme, notamment à échéance 2024. Par ailleurs, on observe un redémarrage des

émissions obligataires à taux variable sur des maturités 2 et 3 ans principalement des émetteurs bancaires. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois est resté inchangé, passant de 3.925% à 3.922% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.906 sur le mois. L'inflation aux Etats-Unis publiée en avril à la hausse a été à contresens des anticipations. L'inflation globale avec +3,5% est la plus élevée de l'année. Le marché a de plus en plus de doute sur l'échéancier de baisses des taux de la FED. Si l'on prend comme référence le 2ans US, il a navigué entre 4,62% et 5,05%, bien loin du plus bas de cette année de 4,15%. Dans le même temps, le PIB américain au 1er trimestre a été plus faible que prévu, progressant de 1,6% en rythme annualisé. Selon les minutes de de la FED, les responsables de la banque centrale ont relevé la nécessité de « gagner en confiance » afin de baisser les taux d'intérêts cette année mais s'inquiètent d'une baisse trop lente de l'inflation. La BCE, quant à elle, a laissé son taux de dépôt à 4% mais a clairement laissé entrevoir un assouplissement monétaire dès le mois de juin. De plus, C. Lagarde n'a cessé d'insister sur l'indépendance de la BCE par rapport à la FED. Le 2ans allemand a navigué entre 2,84% et 3,08% et corrige ainsi l'excès d'optimisme du marché qui prévoyait plus tôt cette année 5 à 6 des baisses de taux, puis 4 à 3 maintenant. Très attendues, les agences de notation Moody's et Fitch ont confirmé la note de la dette française à Aa2 et AA-, malgré les craintes d'une rétrogradation. Toutefois, ce maintien de la note ne constitue pas un aval total puisque les deux agences restent prudemment sceptiques quant à l'objectif du gouvernement de ramener le déficit public en dessous de 3% du PIB d'ici la fin de 2027 Le marché du crédit continue de faire preuve d'une très bonne résilience et semble se stabiliser aux niveaux de spreads actuels compte tenu du contexte macroéconomique. Après la très bonne performance de cette classe d'actifs depuis octobre dernier, le violent mouvement de hausse des taux d'intérêt auquel le marché a dû faire face en février dernier a été compensé. Ce marché est toujours porté par une forte demande et il reste très attractif compte tenu des niveaux de portage qu'il délivre, auxquels s'ajoute également la perspective de baisse des taux d'intérêt qui soutient évidemment les produits à spread. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.923% à 3.882% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.907 sur le mois. Des deux côtés de l'Atlantique, les économies semblent encore faire preuve d'une certaine résilience et l'inflation semble se stabiliser aux États-Unis et même augmenter en Europe. Aux États-Unis tout d'abord, l'inflation a diminué de 3,5% à 3,4% (inflation sous-jacente de 3,8% à 3,6%), tandis que dans la Zone Euro, elle a augmenté de 2,4% à 2,6% (inflation sous-jacente de 2,7% à 2,9%). L'objectif des Banques Centrales de maintenir une inflation à 2% n'a pas encore été atteint. De plus, d'autres indicateurs macroéconomiques tels que la croissance, la confiance des consommateurs et le PMI ne montrent aucun signe de ralentissement. Les banquiers centraux, comme ils aiment souvent le souligner, dépendent des données. Par conséquent, le marché est confronté à une volatilité importante avec une tendance à la baisse des taux d'intérêt. Le rendement des bons du Trésor américain 2ans a fluctué entre 5,02% et 4,70% avant de terminer le mois à 3,88%, tandis que le rendement des emprunts d'état allemands à 2ans a oscillé entre 2,88% et 3,12% pour finir à 3,09% en mai. En ce qui concerne les attentes sur les politiques monétaires à venir de la FED et de la BCE, l'anticipation d'une baisse des taux s'est presque évaporée. Aux États-Unis, une seule baisse des taux est attendue pour novembre ou décembre alors que dans la Zone Euro, il pourrait y avoir deux baisses de taux : la première en juin et une autre à la fin de l'année. Nous sommes loin du cycle de baisse anticipé à la fin de l'année dernière et au début de 2024. Le marché du crédit est toujours aussi résilient et continue de bien résister. Les spreads se sont considérablement resserrés depuis plusieurs mois et le potentiel de resserrement s'essouffle désormais. Seules les émissions primaires présentent encore un potentiel de plus-value, mais cela est de moins en moins vrai compte tenu des niveaux serrés auxquels elles sont émises. Le niveau général des taux d'intérêt permet néanmoins de bénéficier d'un bon portage.

L'événement majeur en Europe est la dissolution de l'Assemblée nationale en France et la convocation d'élections législatives anticipées entrainant l'incertitude d'un point de vue économique et budgétaire. Le spread de l'indicateur de risque entre l'emprunt d'état allemand et le bond du trésor français est passé de 45 bps à 83 bps, la prime de risque sur la France s'est considérablement élargie. Les premiers résultats ne seront connus qu'au début du mois prochain et une volatilité supplémentaire pourrait s'installer. Comme le mois précédent, des deux côtés de l'Atlantique, les économies semblent encore faire preuve d'une certaine résilience et l'inflation semble se stabiliser et rassure même aux États-Unis. L'inflation a ainsi diminué de 3,4% à 3,3% (inflation sous-jacente de 3,6% à 3,4%), tandis que dans la Zone Euro, elle avait augmenté de 2,4% à 2,6%. Les indices des directeurs d'achat de la Zone Euro (PMIs) de juin sont sortis moins bons qu'attendus et ont confirmé l'aggravation dans le secteur manufacturier et le dynamisme du secteur des services. Cette tendance se retrouve en Allemagne où le PMI manufacturier chute à 43,4. En France, il se contracte à 45,3, reflétant les incertitudes politiques et économiques liées aux élections législatives et à l'état des finances publiques. L'inflation et l'activité économique semblent se stabiliser autour de ce que nous avions auparavant. Sachant que les Banques Centrales se disent dépendantes des données, il n'y a aucune raison à court terme pour que les attentes d'une baisse des taux d'intérêt s'accélèrent. Or il est vrai que le niveau élevé des taux d'intérêt actuels, qui prévaut depuis septembre 2023, devrait finir par impacter l'économie des deux côtés de l'Atlantique. Comme prévu, la BCE a fini par baisser ses taux directeurs de 25 bps début juin avec cependant un discours prudent sur les mouvements à venir. En Zone Euro, une ou deux baisses de taux sont ainsi attendues d'ici la fin de l'année, très certainement au dernier trimestre. Quant aux Etats-Unis, la première baisse pourrait être actée en novembre et une seconde entre décembre ou janvier selon les attentes du marché. Le rendement des bons du Trésor américain 2ans a fluctué entre 4,89% et 4,66% avant de terminer

le mois à 4,74%, tandis que le rendement des emprunts d'état allemands à 2ans a oscillé entre 3,10% et 2,72% pour finir à 2,80% en juin. De part et d'autre de l'Atlantique, la voie semble tracée pour une prochaine baisse des taux d'intérêt qui sera très certainement de 25 points de base en septembre prochain. En effet, aux États-Unis, nous observons désormais une désinflation générale non seulement dans le secteur des biens mais également dans celui des services. Les chiffres de l'inflation vont de 3,1% à 3% pour l'inflation par tête et de 3,4% à 3,3% pour l'inflation sous-jacente. En Europe, nous avons observé une légère hausse des prix, 2,6 contre 2,5% pour le chiffre par tête et 29% contre 2,8% pour l'inflation sous-jacente le mois précédent sans créer de panique sur le marché des taux. Cependant, on observe encore dans la zone euro une certaine disparité entre l'état de la croissance économique des différents pays. A ce sujet, notons que la principale économie de la zone, l'Allemagne, s'est contractée de 0,1% au deuxième trimestre tandis que la croissance en France, en Italie et en Espagne a augmenté. On commence cependant à observer un ralentissement généralisé, même s'il n'est pas encore très marqué. Il est donc très probable que la BCE baisse prochainement ses taux. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 2 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 3 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. Il est certainement bien trop tôt pour parler d'un cycle de baisses de taux, les banquiers centraux restant dépendants des données comme ils aiment à le dire, même si le marché veut recommencer à y croire. Dans ce contexte, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 4,76% à 4,28% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,92% à 2,50%. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.728% à 3.688% en moyenne sur le mois de juillet. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.6626% sur le mois après la baisse des taux directeurs du mois de juin dernier. Le mois d'aout a commencé par une journée noire. La Banque du Japon a provoqué un mini tsunami sur les marchés actions japonaises en augmentant par surprise son taux d'intérêt à 0.25% et en provoquant ainsi la hausse du Yen. Le Nikkei a connu une journée de baisse de -15%. De plus, les statistiques aux Etats-Unis ont fait craindre un ralentissement plus fort que prévu de l'économie poussant les investisseurs à écarter l'atterrissage en douceur de cette dernière. Le rythme de créations d'emplois a ralenti mais c'est le taux chômage ressortant à 4.3% qui a alimenté aussi la volatilité connue. Le calme est revenu progressivement avec notamment l'inflation américaine qui a continué à ralentir avec le taux global à 2.9% et le taux de base à 3.2%. Quant à la Zone Euro, l'inflation globale est tombée à 2,2 %. Encore une fois tous les investisseurs attendaient le symposium annuel à Jackson Hole au cours duquel Jérôme Powell a donné le signal que la FED débutera son cycle d'assouplissement monétaire dès septembre. En effet le risque d'accroissement du chômage est désormais supérieur au risque de dérapage inflationniste a souligné le président de la FED. Les élections américaines sont également très surveillées, Kamala Harris a remplacé Joe Biden et a complétement changé la donne sur les élections présidentielles. Les sondages la placent même devant Trump dans plusieurs Etats clés. En France, en l'absence de désignation d'un premier ministre, le spread France Allemagne 10 ans s'est maintenu autour de 70 bps. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 3 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 4 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. Les yeux sont toutefois sur le meeting du 12 septembre lors duquel certains investisseurs évoquent même une probabilité d'une baisse de 50bps. Dans ce contexte, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 4,15% à 3,90% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,52% à 2,38%. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.688% à 3.548% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.663%. Très attendues en ce mois de septembre, les Banques Centrales ont délivré au-delà des attentes du marché. En effet, la FED a surpris les économistes avec une baisse de 50bps de ses taux pour la première fois tout en insistant que les prochains pas pouvaient être moins important. Le président Powell a envoyé ainsi un message fort sur sa capacité à maîtriser l'inflation mais surtout sa volonté d'éviter un atterrissage difficile de l'économie. La BCE, quant à elle, a baissé ses taux de 25bps pour la seconde fois, faisant passer le taux de dépôt à 3.50 %. Le gouvernement chinois et la banque centrale chinoise (POBC) ont annoncé des mesures de relances monétaires et fiscales pour l'économie afin d'atteindre les objectifs de croissance. Elles comportent un soutien à la consommation et au marché de l'immobilier pour 2 000 Mds de Yuans. Le taux d'intérêt directeur passe de 1.7% à 1.5% et les réserves obligatoires des banques sont abaissées de 50bps (10% à 9.5%). De plus, les fonds et courtiers pourront avoir accès au financement de la part de la POBC dans le but d'acheter des actions mais aussi de l'immobilier. Les indices locaux ont enregistré leur meilleure semaine de l'année suit à ces annonces. Le mois se termine avec un rallye obligataire, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 3,90% à 3,65% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,40% à 2,05%. Les chiffres de l'inflation en France et en Espagne ont surpris les investisseurs en montrant une décélération plus importante que prévu passant sous les 2 % pour la première fois depuis 2021. En parallèle les indices PMI publiés était faibles, témoignant de la fragilité de l'économie européenne. Cette décélération a alimenté les attentes d'une baisse de taux de la BCE en octobre avec une la probabilité de 80%. Aux États-Unis, l'inflation montre aussi des signes de ralentissement, confirmant la volonté de la Fed de maîtriser le marché de l'emploi et validant la probabilité que la Fed poursuive une politique de baisses agressives. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 2 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 2 voire 3 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. L'incertitude autour de la France alors que le nouveau gouvernement doit présenter le budget de 2025 avec un agenda très serré entrainait le maintien du spread France Allemagne 10 ans au-dessus de 80bps.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

Durant ce mois d'octobre, de nombreux événements s'entrechoquent : politiques, géopolitiques auxquels il faut ajouter certains chiffres économiques. Le début du mois a été très volatil suite à la publication d'un chiffre de l'emploi US qui a entraîné une forte correction sur les marchés de taux. Le niveau des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 3.60% à 4,17% le plus haut du mois et a mis fin à une certaine exagération sur les anticipations de baisses de taux de la FED qui étaient de 8 baisses (2.75%) d'ici mars 2025 et qui s'établissent désormais à 5 baisses (3.50%) attendues, alors que les données économiques ont finalement montré que l'économie reste assez solide. Par la suite, le marché s'est focalisé principalement sur les élections présidentielles américaines du 5 novembre et la réponse israélienne aux attaques de l'Iran et ses potentielles conséquences sur les prix du pétrole. Cette dernière incertitude a été levée le 26 octobre par une action mesurée sans conséquence sur les prix du pétrole et rassurante pour le marché des taux qui ont légèrement reculé. Les mouvements de taux et la volatilité de cette fin de mois restent donc plutôt contenus et le marché reste dans l'attente du prochain chiffre de l'emploi US du 1er novembre. En Europe, malgré un petit rebond en octobre (PIB +0.9% en GA, +0.4% en T/T contre consensus à +0.2% en T/T), la croissance devrait rester inférieure à sa tendance de long terme et les PMI ont signalé une nouvelle contraction de l'activité au cours du T3, tandis que l'inflation marque également un rebond significatif +2.4% en rythme annualisé contre 1.8% le mois précédent. Dans ce contexte, le taux du Trésor allemand à 2 ans a fluctué entre 2% et 2.30% pour terminer le mois au plus haut. La situation économique, bien moins rose en Europe qu'aux Etats-Unis, n'a pas modifié significativement les anticipations de baisses de taux de la BCE, comme le reflète la courbe des swaps. Nous sommes passés de 6.5 baisses anticipées fin septembre (objectif 1.75% pour le taux de facilité de dépôt en septembre 2025) à 5 baisses de taux anticipées fin octobre pour un taux de facilité de dépôt à 2% dans un an. Le marché du crédit affiche toujours une très bonne résilience malgré la forte volatilité sur les taux d'intérêt. Après un resserrement des spreads, déjà assez serrés, pendant une bonne partie du mois d'octobre, la tendance s'est un peu dégradée en fin de mois. Néanmoins, le marché bénéficie toujours du côté très positif du portage dans un contexte où, pour l'instant, une dégradation du crédit n'est pas prévue mais la prudence reste de mise, surtout en fin d'année où le marché perd sa liquidité et tout mouvement peut être amplifié. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.428% à 3.167% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.34%.

Le mois de novembre a été principalement marqué par l'élection de D. Trump aux Etats-Unis et les répercussions que son programme pourrait avoir sur l'économie mondiale s'il était appliqué à la lettre. Ce dernier pourrait et devrait être inflationniste, ne serait-ce que par l'augmentation des barrières douanières et certaines promesses fiscales se répercutant sur le déficit budgétaire. De ce fait, les chiffres économiques du mois sont passés quelque peu inaperçus même si la situation économique reste bonne mais que quelques signes d'essoufflement apparaissent. Par conséquent, les taux d'intérêt des obligations d'Etat américaines ont fortement augmenté. Par exemple, le niveau des bons à 10 ans est passé de 4.22% au début du mois à 4.42% au plus haut avant de revenir à 4.22%. De même pour le niveau des bons à 2 ans qui est passé de 4.13% à 4;36% au plus haut pour finalement clôturer à 4.20%.

En Europe, dans un contexte déjà morose en termes de conjoncture et de perspectives peu réjouissantes quant à la croissance, le résultat des élections américaines et leur impact pourrait être pénalisant sur les exportations européennes vers les Etats-Unis, si de nouvelles barrières douanières venaient à être mises en place. En revanche, les pays leaders de la zone, l'Allemagne et la France, font face à des incertitudes politiques intérieures, ce qui n'ajoute pas de confiance à la situation. En France, le gouvernement est toujours en suspens avec d'un côté un manque de stabilité politique et de l'autre un budget toujours pas voté. Quant à l'Allemagne, elle organisera des élections anticipées en début d'année compte tenu de la discorde au sein de la coalition au pouvoir. Au niveau des chiffres économiques, la situation, malgré les faiblesses qui s'accumulent, reste acceptable. Mais ce sont les perspectives qui ne sont pas bonnes. Ne serait-ce que le secteur automobile, l'un des principaux moteurs de l'industrie européenne traverse une crise. Les plans de licenciements s'accumulent un peu partout en Europe. Dans ce contexte, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2.28% à 1.96%. Concernant les chiffres de l'inflation, des deux côtés de l'Atlantique, ils semblent marquer une petite pause, mais la tendance vers 2% semble se maintenir aujourd'hui surtout dans la Zone Euro. Les banques centrales, que ce soit la FED ou la BCE, devraient bien sûr continuer à baisser leurs taux directeurs. Mais compte tenu de l'écart économique qui semble se creuser entre les Etats-Unis et la Zone Euro, le taux terminal respectif des deux institutions a été quelque peu révisé par le marché. Fin septembre, le taux des Fed Funds anticipé à fin 2025 était de 3%, il est désormais anticipé à 3.75%. En revanche, dans la Zone Euro, le taux final de la facilité de dépôt de la BCE à fin 2025, qui était plus tôt anticipé à 2%, est aujourd'hui à 1.75%.
En décembre, le marché s'est concentré sur les communications des dernières réunions des banques centrales de l'année. La réunion de la FED a particulièrement retenu l'attention, car les données économiques américaines sont restées relativement positives depuis le début du cycle de baisse des taux en septembre. Comme prévu, la FED a réduit les taux de 25 bps, portant la fourchette à 4.25-4.50 %. Cependant, les messages de politique monétaire pour 2025 ont été plus restrictifs que prévu, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain au-dessus des niveaux post-électoraux. Les investisseurs n'anticipent plus que 2 nouvelles baisses de taux pour l'ensemble de 2025. Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans ont terminé l'année à 4.57 %, soit 40 bps de plus sur le mois, atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis le milieu de l'année. Les attentes concernant la politique de la Fed et la performance

relative de l'économie américaine par rapport au reste du monde ont continué à propulser le dollar américain à la hausse en fin d'année. En Zone Euro, la BCE a réduit les taux de 25 bps, portant le taux de dépôt à 3%. La croissance de la Zone Euro a continué de décevoir depuis la dernière réunion de la BCE en octobre, avec des risques tarifaires futurs suite aux résultats des élections américaines ajoutant une couche d'incertitude supplémentaire pour les perspectives de croissance de la Zone Euro en 2025. Les investisseurs avaient déjà commencé à intégrer les risques de baisse de la croissance pour la région en 2025, avec un taux de dépôt prévu à 1.75 % d'ici la fin de 2025. Le taux du Trésor allemand à 2ans a terminé 2024 proche de leurs plus bas niveaux depuis deux ans à 2.08 %, tandis que le taux à 10ans a terminé à 2.37 % (+28bps en décembre). En France, le nouveau Premier Ministre F. Bayrou a formé un nouveau gouvernement après le renversement de celui de M. Barnier. Les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites tant l'Assemblée est fragmentée et les défis sont importants notamment en termes de finances publiques. Dans ce contexte d'incertitude politique, Moody's a dégradé d'un cran la note de la dette souveraine à AA3, ce qui l'aligne avec celle de Fitch et S&P AA-.

Politique d'investissement

En matière de politique d'investissement, l'année qui vient de s'écouler a vu l'actif du fonds baisser comparativement à la fin de l'exercice précédent à 697 millions d'euros à fin décembre contre 771 millions d'euros un an auparavant.

Sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024, le fonds Allianz Euro Oblig Court Terme ISR a réalisé une performance brute de + 4.17% contre une performance de +3.80% pour L'indice Ester, surperformant ainsi cet indice de 37 points de base (+0.37%).
Sur l'année, les principaux taux de référence du marché monétaire fixent en moyenne à 3.645% pour l'Ester et l'Euribor 3 mois à 3.575%.

Au sujet des principaux indicateurs de risque, la spread duration (sensibilité au crédit) était en moyenne sur la période de 0.92 année, un plus haut à 1.035 année et un plus bas à 0.76 année. Concernant la sensibilité aux taux d'intérêt, elle atteignait en moyenne 0.25 année, un plus haut à 0.33 année et un plus bas à 0.205 année.

Le fonds tire toujours sa principale surperformance de son exposition au marché du crédit dans la mesure où ce dernier représente la principale source de valeur ajoutée pour le portefeuille. Durant l'année 2024 le crédit a connu une relative stabilité et quasiment aucune volatilité. Un important resserrement des primes de risque s'était opéré à la fin de l'année 2023. Dans ce contexte que l'on peut qualifier de relativement calme sur la classe d'actif, la courbe de performance du fonds continuant à croitre de façon régulière et sans à-coups compte tenu du portage devenu très attractif dû au niveau des taux d'intérêt, augmentés des primes de risque payées par les émetteurs privés même si celles-ci se sont considérablement réduites comparées aux années précédentes.

Concernant l'aspect duration, considérant le caractère relativement défensif du portefeuille par sa faible exposition aux taux d'intérêt, il n'a que très peu été pénalisé par la volatilité. Les couvertures contre le risque de hausse des taux d'intérêt mises en place les 2 années précédentes lors des cycles de hausses des taux de la part de la Banque Centrale Européenne initié à l'été 2022, ont petit à petit été réduites pour finir par disparaitre compte tenu des anticipations d'un démarrage de cycle de baisse des taux de la part de la BCE dans le courant de l'année 2024. Effectivement c'est ce qui s'est produit à partir du mois de Juin et le BCE a initié un cycle qui c'est soldé par quatre baisses de 25 points de base soit 1%.
Néanmoins malgré cela, le parcours n'a pas été un long fleuve tranquille et les taux ont connu une forte volatilité au gré des sous ou sur anticipation sur les mouvements à venir de la banque centrale qui s'était déclarée « data dependent ». Il y a eu plus de sur anticipation de baisses de taux que le contraire, ce qui a été un peu dommageable à la gestion. Le mixe taux variables/taux fixes du portefeuille a constitué une relative protection contre ces mouvements et la duration relativement faible de ce dernier ne l'a pas pénalisé outre mesure.

Pour ce qui est de la structure de portefeuille par type de produits, elle s'est adaptée au contexte de baisse des taux d'intérêt, avec une répartition entre taux fixes et taux variable équilibrée à 50% chacun, alors que nous étions en 2023 à 74% du fonds à taux variables, 26% taux fixes.

La qualité de crédit du portefeuille est restée relativement stable voire en amélioration avec un rating moyen de A +. D'un point de vue sectoriel, les émetteurs bancaires et institutions financières ont une fois de plus constitué tout au long de l'année notre secteur de prédilection. Ils représentent également, par la force des choses, la part principale de nos investissements en obligations dans le portefeuille, ceci dans la mesure où ils représentent les émissions les plus présentes sur les marchés secondaire et primaire comparativement aux émissions corporate. Ce secteur a représenté en moyenne 77% de l'Opcvm.

Notons que le phénomène de rareté des émissions obligataires de court terme c'est considérablement réduit avec la fin du quantitative easing , la réduction du bilan de la BCE, fin du TLTRO... ce qui nous à mener à faire davantage d'obligations et moins de titres de créances négociables. Une partie de la liquidité a été faite à l'aide de titres de bons du trésor, principalement italiens et français, qui présentaient un certain avantage en termes de liquidité/rendement. Nous faisons toujours preuve d'une grande sélectivité dans nos choix d'investissements en investissant que sur les grosses surfaces financières ayant des ratings entre AA et BBB pour l'essentiel

Au 31 décembre 2024 la valeur liquidative de la part W du fonds ALLIANZ EURO OBLIG CT ISR, s'établissait à 10 672, 24 euros, soit une performance brute flat de + 4.17%, contre + 3.80% pour ce qui est de l'Ester l'indice de référence. Performances nettes : Part W : +4,03%, ; Part I : +3,96% ; Part MC +3,94% ; Part C + 3,82% ; Part C2 : 3,99%.

La performance du fonds ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instrument financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

		Exposition minimum en %	Exposition maximum en %	Exposition moyenne en %
ALLIANZ CREACTIONS II	Dérivés négociés en bourse[1)]	-	-	-
	Dérivés négociés de gré à gré	0,00	0,00	0,00
	Contrats de pension (mise et prise en pension)[2)]	-	-	-
	Prêts de titres[3)]	-	-	-

1) Au cours de la période, le Compartiment détenait des positions sur produits dérivés négociés en Bourse, garanties à tout moment par une marge initiale et des appels de marge, ces positions n'entraînaient toutefois aucune exposition non couverte.
2) Le Compartiment ne détenait aucun contrat de pension au cours de la période.
3) Le Compartiment n'avait conclu aucun contrat de prêt de titres au cours de la période.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés : Néant

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie : Néant

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace : Néant

Exercice des droits de vote :

Allianz Global Investors GmbH (pour le compte du fonds ou de la SICAV) exerce les droits de vote afférents aux titres des principales sociétés européennes détenus par l'OPC dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, conformément à l'article L 533-22 du Code monétaire et financier.

Il peut recevoir à cet effet l'assistance d'Allianz Global Investors GmbH qui utilise le consultant spécialisé ISS pour l'analyse et l'exercice des votes aux assemblées générales des sociétés. La politique de vote dédiée d'Allianz Global Investors est formulée chaque année par le Comité de gouvernement d'entreprise d'Allianz Global Investors et son équipe d'analystes ESG. Elle permet à ISS d'examiner les textes des résolutions et de déterminer la position de la société de gestion. Ces recommandations de vote sont ensuite revues par les équipes ESG d'Allianz Global Investors GmbH avant que le vote ne soit effectivement exécuté.

Le document Principe de droits de vote ainsi que le Rapport d'exercice des droits de vote, rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'AMF, être consultés soit sur le site internet https://fr.allianzgi.com soit à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris.

Clé répartition de la commission de mouvement :

Pour chaque transaction effectuée sur les actions, obligations, TCN et OPC une commission forfaitaire, établie en fonction du type d'opération, est prélevée par le dépositaire. Elle couvre, le cas échéant, les frais de courtage des intermédiaires.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties :

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour ses clients, Allianz Global Investors GmbH se conforme à la réglementation applicable en matière de sélection des intermédiaires (obligation de meilleure sélection) et d'exécution des ordres (obligation de meilleure exécution).

Allianz Global Investors GmbH applique une politique de sélection des intermédiaires, qui définit les critères retenus lors du choix des intermédiaires. Cette politique est disponible sur le site internet d'Allianz Global Investors GmbH https://fr.allianzgi.com ou peut être fournie sur simple demande adressée à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris. Allianz Global Investors GmbH sélectionne les intermédiaires qui sont susceptibles d'offrir les meilleurs résultats dans l'exécution des transactions, en fonction du prix et des coûts d'exécution de la transaction; la rapidité de la transaction; la probabilité de l'exécution et du règlement ; la taille et la nature de l'ordre ou tout autre critère pertinent. Le Comité de Sélection des Intermédiaires évalue la performance de chaque intermédiaire à une fréquence semestrielle et adapte la liste des intermédiaires sélectionnés en conséquence.

Commission partagée :

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et dans le cadre des transactions sur actions effectuées au cours de l'exercice 2024, Allianz Global Investors GmbH a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres notamment au travers de travaux d'analyse financière.
Allianz Global Investors GmbH a conclu des accords conformes à cette réglementation avec différents intermédiaires.
Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet https://fr.allianzgi.com.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée :

Un tableau précisant les instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans le tableau « Autres Informations » dans l'annexe des comptes annuels de l'OPC.

Calcul de l'engagement de l'OPC sur les instruments financiers à terme :

La méthode de calcul du risque global est celle de la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le règlement général de l'AMF.

Rémunération :

Chez Allianz Global Investors, nous estimons que des salaires compétitifs, un engagement fort envers les employés et des possibilités de carrières à la fois stimulantes et gratifiantes sont essentiels pour attirer, motiver et fidéliser les collaborateurs les plus talentueux qui s'intéressent au succès à long terme de nos clients et de notre société. Nous nous attachons à les récompenser afin de réaliser notre ambition de devenir un partenaire d'investissement de confiance pour nos clients. Nous reconnaissons l'importance d'une rémunération attractive, qu'il s'agisse du salaire ou d'autres avantages, et récompensons nos employés sur la base de directives claires régulièrement revues en fonction des pratiques du marché et des réglementations locales.

La rémunération financière est principalement composée du salaire de base, qui tient généralement compte des compétences, des responsabilités et de l'expérience propres à chaque fonction, ainsi que d'une rémunération variable annuelle. Cette dernière comprend en général une prime en espèces versée au terme de l'année d'évaluation du collaborateur, ainsi qu'une composante différée pour tous les membres du personnel dont la rémunération variable dépasse un certain seuil. La rémunération est réellement variable, dans le sens où le montant de la rémunération peut être supérieur ou inférieur au montant versé l'année précédente selon les performances réalisées par le collaborateur, l'équipe et la société.

Le niveau de la rémunération versée dépend d'indicateurs de performance quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs sont alignés sur des objectifs mesurables, tandis que les indicateurs qualitatifs prennent en compte les actions reflétant nos valeurs fondamentales, à savoir l'excellence, la passion, l'intégrité et le respect. Font partie de ces critères qualitatifs pour tous les employés une évaluation à 360 degrés.

Pour les professionnels de l'investissement, dont les décisions sont clés dans l'obtention de résultats concrets pour nos clients, les indicateurs quantitatifs tiennent compte du rendement des investissements sur le long terme. Pour les gestionnaires de portefeuille en particulier, l'élément quantitatif intègre l'indice de référence des portefeuilles clients qu'ils gèrent ou l'objectif déclaré des clients en matière de rendement des investissements mesuré sur des périodes d'un an et de trois ans.

Pour les professionnels en contact avec les clients, les objectifs comprennent la satisfaction des clients, mesurée de manière indépendante.

Un autre moyen d'associer les performances individuelles à la création de valeur à long terme pour nos clients et nos actionnaires consiste à différer pendant une période de trois ans une part importante de la rémunération variable annuelle des employés remplissant les conditions requises. Les taux de report augmentent en fonction du montant de la rémunération variable. La moitié du report est liée aux performances de la société et l'autre moitié est investie dans les fonds que nous gérons. En ce qui concerne les professionnels de l'investissement, ils devraient investir dans des fonds qu'ils gèrent et soutiennent, en continuant à aligner leurs intérêts sur ceux de nos clients.

Eléments chiffrés de la rémunération sur l'exercice 2024 :

	Nombre total d'employés	Parmis lesquels				
Nombre d'employés au 31/12/2024	1 505	dont preneurs de risques	dont membre du conseil	dont employés avec fonction de contrôle	dont autre preneur de risques	dont employés avec rémunération comparable
Rémunération fixe	159 543 979	5 637 659	1 009 207	619 666	2 046 481	1 962 305
Rémunération variable	80 653 142	11 348 750	1 375 036	342 171	4 713 720	4 917 823
Total	240 197 121	16 986 409	2 384 243	961 837	6 760 201	6 880 128

SFTR :

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Informations SFDR

Allianz Euro Oblig Court Terme ISR

Dénomination du produit:

Allianz Euro Oblig Court Terme ISR

Identifiant d'entité juridique: 549300PGXL5GTMG8PC85

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● ☐ Oui	● ○ ☒ No
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _ %	☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 9,9 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _ %	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Allianz Euro Oblig Court Terme ISR (l' «OPC») a promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales en intégrant des facteurs environnementaux, sociaux, relatifs aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance ainsi qu'au comportement de marché grâce à la mise en œuvre d'une approche "Best-in Class". Cette approche a intégré l'évaluation des émetteurs privés ou souverains sur la base d'une notation ISR qui a été utilisée pour construire le portefeuille.
En outre, des critères d'exclusion minimum en matière de durabilité et des critères d'exclusion spécifiques à l'OPC s'appliquent.
Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but de réaliser les caractéristiques environnementales et/ou sociales que l'OPC promeut.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

  Pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés, avec les résultats ci-dessous :
  - Le pourcentage effectif du portefeuille (le portefeuille, à cet égard, ne comprenait pas de dérivés ou d'instruments non notés par nature (par exemple, liquidités et dépôts)) investi dans des émetteurs "Best -in-Class" (émetteurs disposant d'une notation ISR minimale de 2 sur une échelle de 0 à 4) était de 96,11 %
  - L' OPC a adhéré à la réduction de 20 % de son univers d'investissement
  - Les principales incidences négatives (PAI) des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte à travers le respect des critères d'exclusion suivants appliqués aux investissements en titres directs :
  - les titres émis par des sociétés ayant commis une violation/manquement grave des principes et lignes directrices tels que les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les principes

directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en raison de pratiques problématiques autour des questions de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de corruption,
- les titres émis par des sociétés impliquées dans les armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques, armes biologiques, uranium appauvri, phosphore blanc et armes nucléaires),
- les titres émis par des sociétés qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'armement, du matériel et des services militaires,
- les titres émis par des sociétés qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- les titres émis par des sociétés de services publics qui réalisent plus de 20 % de leurs revenus à partir du charbon,
- les titres émis par des sociétés impliquées dans la production de tabac et les titres émis par des sociétés impliquées dans la distribution de tabac réalisant plus de 5% de leurs revenus.

L'OPC a été géré conformément à la stratégie ISR de type A (conforme au label « Towards Sustainability ») et a appliqué les critères d'exclusion spécifiques suivants et s'est donc abstenu d'investir directement dans :
- les titres émis par des sociétés impliquées dans la production de tabac et les titres émis par des sociétés qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la distribution de tabac,
- les titres émis par des sociétés impliquées dans les armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, sous-munitions, armes chimiques, armes biologiques, armes à uranium appauvri ou toute autre arme industrielle à l'uranium, armes au phosphore blanc et armes nucléaires), et les titres émis par des sociétés qui en dérivent plus de 5 % de leurs revenus proviennent de la production d'(autres) armes, d'équipements militaires et de services,
- titres émis par des sociétés qui génèrent plus de 5 % de leurs revenus à partir du charbon thermique ou du pétrole et du gaz conventionnels ou des activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels telles que l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, le transport, la distribution ou le raffinage, ou qui fournissent des équipements ou services. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, l'extraction de sables bitumineux et bitumineux, le pétrole de schiste, le gaz de schiste et le forage dans l'Arctique. Les critères d'exclusion susmentionnés ne s'appliquent pas aux émetteurs dont l'objectif de la Science Based Targets Initiative (SBTi) est fixé à une température bien inférieure à 2°C ou 1,5°C, ou qui ont un engagement SBTi « Business Ambition for 1,5°C »,
- les titres émis par des sociétés qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la production d'énergie à base de charbon. Le critère d'exclusion susmentionné ne s'applique pas aux émetteurs dont l'objectif de la SBTi (Science Based Targets Initiative) est fixé à une température bie

- ...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	12.2023	12.2022
Le pourcentage effectif du portefeuille (le portefeuille, à cet égard, ne comprenait pas de dérivés ou d'instruments non notés par nature (par exemple, liquidités et dépôts)) investi dans des émetteurs "Best -in-Class" était de	96,11 %	86,52 %
Confirmation que les critères d'exclusion ont été respectés tout au long de l'exercice	Les critères d'exclusion ont été respectés tout au long de l'exercice.	

- Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?

Les investissements durables ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux, pour lesquels les gérants ont utilisé comme cadre de référence, entre autres, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, ainsi que les objectifs de la taxonomie de l'UE.
L'évaluation de la contribution positive aux objectifs environnementaux ou sociaux repose sur un cadre exclusif qui combine éléments quantitatifs et données qualitatives issues de recherches internes. La méthodologie applique d'abord une analyse quantitative des activités commerciales d'un émetteur. L'élément qualitatif du cadre consiste à évaluer si les activités commerciales contribuent positivement à un objectif environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

Pour calculer la contribution positive au niveau de l'OPC, la part du chiffre d'affaires de chaque émetteur associée aux activités économiques contribuant aux objectifs environnementaux et/ou sociaux est prise en compte, à condition que l'émetteur respecte le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (« DNSH ») et des pratiques de bonne gouvernance. Une agrégation pondérée par les actifs est ensuite réalisée.
En outre, en ce qui concerne certains types de titres qui financent des projets spécifiques contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux, l'investissement dans sa globalité a été considéré comme contribuant à des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Une évaluation du respect du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (« DNSH ») et des pratiques de bonne gouvernance a également été réalisée pour ces titres.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

  Pour s'assurer que les Investissements durables ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental et/ou social, le Gestionnaire d'investissement s'est appuyé sur les indicateurs PAI, dans lesquels des seuils de significativité ont été définis afin identifier les émetteurs portant un préjudice important. Un engagement auprès des émetteurs qui ne respectent pas le seuil défini peut être mis en place pendant une période limitée pour remédier à l'impact négatif. Cependant, si l'émetteur n'a pas atteint les seuils de significativité définis, deux fois de suite, ou en cas d'échec d'engagement, alors il est réputé ne pas passer le filtre DNSH. Les investissements dans des titres d'émetteurs qui n'ont pas passé le filtre DNSH, n'ont pas été comptabilisés comme des investissements durables.

  Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

  Les indicateurs PAI ont été considérés soit dans le cadre de l'application des critères d'exclusion, soit au travers de seuils sur une base sectorielle ou absolue. Des seuils de significativité ont également été définis en référence à des critères qualitatifs ou quantitatifs.

  Etant donné l'absence de couverture de données pour certains des indicateurs PAI, des points de données équivalents ont été utilisés, le cas échéant, pour évaluer les indicateurs PAI lors de l'application de l'évaluation DNSH pour les entreprises sur la base des indicateurs suivants: part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable, les activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la diversité biologique, rejets dans l'eau, l'absence de procédures et de mécanismes de conformité visant à garantir le respect des principes de l'UNGC et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales; les indicateurs suivants ont été appliqués pour les souverains : Intensité des GES, Pays sujets aux violations de normes sociales. Dans le cas de titres qui financent des projets spécifiques contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux, des données équivalentes au niveau du projet peuvent être utilisées pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif environnemental et/ou social.

  Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

  La méthodologie utilisée pour calculer la proportion d'investissements durables tient compte des violations des normes internationales par les entreprises. Le cadre normatif de base est constitué des principes du Pacte mondial des Nations unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les titres des entreprises qui ont violé dans une large mesure ces cadres n'ont pas été pris en compte dans les investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La Société de gestion a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers et tient compte des indicateurs PAI dans sa démarche d'engagement actionnarial. Ces deux éléments sont pertinents pour atténuer de potentiels impacts négatifs en tant qu'entreprise.
En raison de son engagement dans l'initiative Net Zero Asset Manager, la Société de gestion vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en partenariat avec les clients propriétaires d'actifs sur la base d'objectifs de décarbonation, conformément à l'ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt pour l'ensemble des actifs sous gestion. Dans le cadre de cet objectif, La Société de gestion avait fixé un objectif intermédiaire pour la proportion d'actifs à gérer en ligne avec l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050.
Le Gestionnaire d'investissement a pris en compte les indicateurs PAI concernant les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, l'eau, les déchets ainsi que les questions sociales et sociales pour les émetteurs privés et, le cas échéant, l'indice Freedom House a été appliqué aux investissements dans les titres d'émetteurs souverains. Les indicateurs PAI sont pris en compte dans le processus d'investissement du Gérant par le biais des exclusions décrites dans la section «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilite?».
De plus, la couverture des données requises pour les indicateurs PAI a été hétérogène. La couverture des données relatives à la biodiversité, à l'eau et aux déchets est faible et les indicateurs PAI associés ont été pris en compte en excluant les titres émis par des entreprises caractérisées par une grave violation de principes et directives tels que les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme en raison de pratiques problématiques en matière de droits de l'Homme, de droits du travail, d'environnement et de corruption.De plus, des indicateurs PAI parmi d'autres facteurs de durabilité ont été appliqués pour calculer la notation ISR. La notation ISR a été utilisée pour la construction du portefeuille.
Les indicateurs PAI suivants sont pris en compte :

- Émissions de GES
- Empreinte carbone
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Rejets dans l'eau
- Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Mixité au sein des organes de gouvernance
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
- Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Au cours de la période de référence, la majorité des investissements du produit financier comportaient des actions, des dettes et / ou des fonds cibles. Une partie limitée du produit financier contenait des actifs qui ne promouvaient pas les caractéristiques environnementales ou sociales. Des exemples de tels actifs sont les dérivés, les liquidités et les dépôts. Comme ces actifs n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier, ils ont été exclus de la répartition des principaux investissements.
Les principaux investissements sont des investissements disposant d'un poids important au sein du produit financier. Les pondérations sont calculées à partir d'une moyenne aux quatre dates d'évaluation. Les dates d'évaluation sont : la date de reporting et le dernier jour de chaque troisième mois pendant neuf mois à compter de la date de clôture.
A des fins de transparence, pour les investissements relevant du secteur NACE « Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire », la classification plus détaillée (niveau sous-secteur) est affichée afin de différencier les investissements qui relèvent des sous-secteurs « Administration de l'Etat et politique économique et sociale de la collectivité », « Prestation de services à l'ensemble de la communauté » (qui comprend, entre autres, les activités de défense) et « Activités de sécurité sociale obligatoires ». Aucune allocation sectorielle directe n'est possible pour les investissements dans des fonds cibles, car un fonds cible peut investir dans des titres d'émetteurs de différents secteurs.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2023-31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	N/A	9,00 %	France
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO FIX 4.400% 31.10.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,82 %	Espagne
BUONI POLIENNALI DEL TES 30Y FIX 9.000% 01.11.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,72 %	Italie
CCTS EU EU VAR 15.07.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,45 %	Italie
BUONI POLIENNALI DEL TES 10Y FIX 4.500% 01.05.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,45 %	Italie
BUONI POLIENNALI DEL TES 3Y FIX 0.300% 15.08.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,36 %	Italie
BUONI POLIENNALI DEL TES 11Y FIX 4.500% 01.03.2024	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,06 %	Italie
CCTS EU EU VAR 15.02.2024	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	1,77 %	Italie
CA AUTOBANK SPA EMTN VAR 24.03.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,75 %	Italie
BANCO SANTANDER SA EMTN VAR 21.11.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,55 %	Espagne
GOLDMAN SACHS GROUP INC EMTN VAR 30.04.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,49 %	États-Unis
GOLDMAN SACHS GROUP INC EMTN VAR 07.02.2025	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,48 %	États-Unis
LLOYDS BANKING GROUP PLC EMTN VAR 21.06.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,44 %	Royaume-Uni
INTESA SANPAOLO SPA EMTN VAR 17.03.2025	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,43 %	Italie
CREDIT AGRICOLE SA EMTN VAR 07.03.2025	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,41 %	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La majorité des actifs de l'OPC ont été utilisés pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce l'OPC. Une partie limitée de l'OPC contenait des actifs qui ne promouvaient pas les caractéristiques environnementales ou sociales. Des exemples de tels instruments sont les dérivés, les liquidités et les dépôts, certains fonds cibles et les investissements dont les qualifications

environnementales, sociales ou de bonne gouvernance.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- Quelle était l'allocation des actifs?

Certaines activités économiques peuvent contribuer à plusieurs sous-catégories durables (sociale, alignée à la taxonomie ou environnementale non alignée à la taxonomie). Cela induit, que dans certains cas, la somme des sous-catégories durables ne corresponde pas au total de la catégorie durable. Néanmoins, il n'est pas possible de comptabiliser doublement une contribution pour déterminer le total des investissements durables.

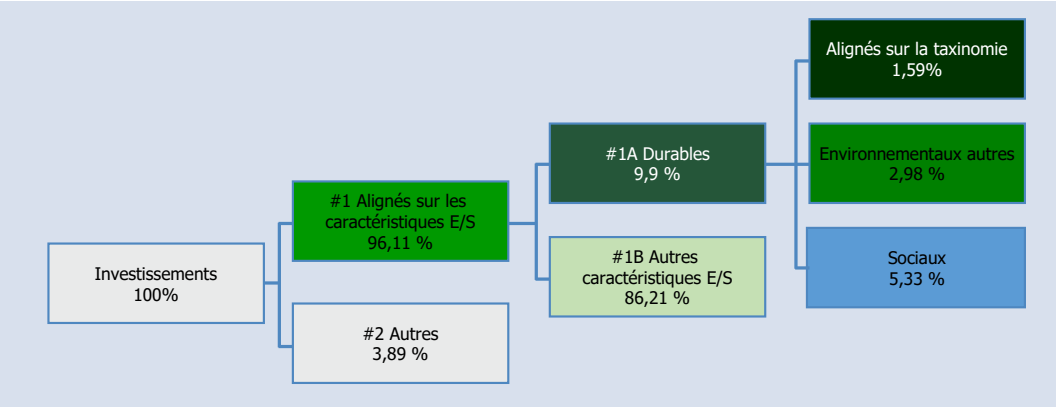

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Le tableau ci-dessous présente les parts des investissements du produit financier dans divers secteurs et sous-secteurs. L'analyse est basée sur la classification NACE des activités économiques de la société ou de l'émetteur des titres dans lesquels le produit financier est investi. En cas d'investissement dans des fonds cibles, une approche par transparence est appliquée afin que les affiliations sectorielles et sous-sectorielles des actifs sous-jacents des fonds cibles soient prises en compte, et ce afin d'assurer la transparence sur l'exposition sectorielle du produit financier.
Les rapports sur les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, des combustibles fossiles tels que définis à l'article 2, point (62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil n'est actuellement pas possible, car l'évaluation ne comprend que les niveaux de classification NACE I et II. Les activités liées aux combustibles fossiles mentionnées sont incluses et agrégées avec d'autres activités dans les sous-secteurs B5, B6, B9, C28, D35 et G46.

	Secteur / Sous-secteur	% d'actifs
C	**INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE**	**3,99 %**
C29	Industrie automobile	2,05 %
C30	Fabrication d'autres matériels de transport	1,94 %
D	**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ**	**2,67 %**
D35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,67 %
E	**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION**	**0,00 %**
E37	Collecte et traitement des eaux usées	0,00 %
G	**COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**	**1,38 %**
G46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	0,03 %
G47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	1,35 %
J	**INFORMATION ET COMMUNICATION**	**0,04 %**
J61	Télécommunications	0,04 %
K	**ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE**	**78,32 %**
K64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	74,96 %
K66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3,35 %
N	**ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN**	**1,29 %**
N77	Activités de location et location-bail	1,29 %
O	**ADMINISTRATION PUBLIQUE**	**12,33 %**
O84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire, à partir desquels:	12,33 %
O84.1	Administration générale, économique et sociale	12,33 %
Autre	**NON SECTORISÉ**	**-0,01 %**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activitès vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit finacier a investi.

Les investissements alignés sur la taxonomie comprenaient des investissements en dette et/ou en actions dans des activités économiques durables sur le plan environnemental alignées sur la taxonomie de l'UE. Les données alignées sur la taxonomie sont fournies par un fournisseur de données externe. Les données alignées sur la taxonomie étaient, seulement dans de rares cas, des données déclarées par les entreprises conformément à la taxonomie de l'UE. Le fournisseur de données a obtenu des données alignées sur la taxonomie à partir d'autres données d'entreprise équivalentes disponibles. Les données n'ont pas été certifiées par des auditeurs ou fait l'objet d'un examen par des tiers. Les données n'incluent pas de données sur les obligations d'État. À ce jour, aucune méthodologie reconnue n'est disponible pour déterminer la part d'activités alignées sur la taxonomie pour un investissement dans des obligations d'État.
La part des investissements dans les souverains était de 12,33 % (calculé sur la base de l'approche par transparence).

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou àl'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergienucléaire

☒ No

7 / 10

La ventilation des parts des investissements alignés sur la taxonomie dans les gaz fossiles et dans l'énergie nucléaire n'est actuellement pas possible car les données ne sont pas encore disponibles sous une forme vérifiée.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***

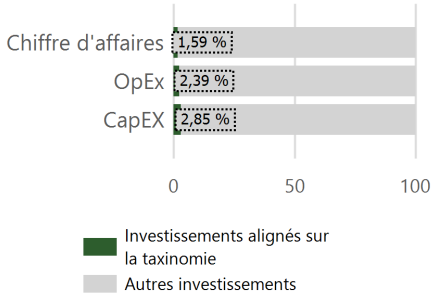

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

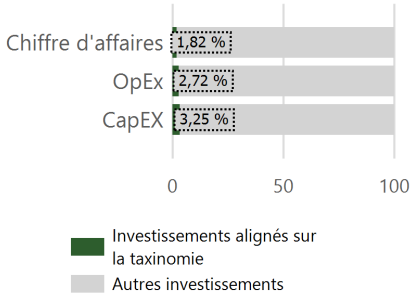

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de

l'atténuation du changement climatique	0,00 %
l'adaptation au changement climatique	0,00 %

La ventilation des parts des investissements alignés sur la taxonomie en fonction des objectifs de la taxonomie n'est actuellement pas possible car les données ne sont pas encore disponibles sous une forme vérifiée.

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires er habilitantes?

Activités transitoires	0,00 %
Activités habilitantes	0,00 %

La répartition des investissements du produit financier dans les activités économiques transitoires et habilitantes n'est actuellement pas possible en raison du manque de données fiables liées à la taxonomie. Les entreprises non financières publieront la part des activités économiques conformes à la taxonomie sous la forme d'indicateurs de performance clés définis, indiquant à quel objectif environnemental cette activité contribue et s'il s'agit d'une activité économique de transition ou habilitante, uniquement à partir du 1er janvier 2023 (et à compter du 1er janvier 2024 pour les entreprises financières). L'existence de ces informations déclarées est une base obligatoire pour cette évaluation.

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses	12.2023	12.2022
Turnover	1,59 %	4,33 %
Capex	2,85 %	0 %
Opex	2,39 %	0 %

Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines	12.2023	12.2022
Turnover	1,82 %	4,82 %

8 / 10

Capex	3,25 %	0 %
Opex	2,72 %	0 %

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020//852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE était de 2,98 %.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables avec un objectif social était de 5,33 %.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie « #2 Autres » a inclus des investissements dans des liquidités, des Fonds cibles ou des produits dérivés (calculé sur la base de l'approche par transparence). Les produits dérivés ont pu être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille (y compris de couverture du risque) et/ou à des fins d'investissement. Les Fonds cibles ont pu être utilisés pour s'exposer à une stratégie spécifique. Aucune garantie environnementale ou sociale n'a été appliquée pour ces investissements.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Afin de s'assurer que l'OPC remplit ses caractéristiques environnementales et sociales, les éléments contraignants ont été définis comme critères d'évaluation. Le respect des éléments contraignants a été mesuré à l'aide d'indicateurs de durabilité. Pour chaque indicateur de durabilité, une méthodologie, basée sur différentes sources de données, a été mise en place pour assurer une mesure et un reporting précis des indicateurs de l'OPC. Pour fournir des données sous-jacentes effectives, la liste d'exclusion minimale durable a été mise à jour au moins deux fois par an par l'équipe Investissement Durable, sur la base de sources de données externes.
Des mécanismes de contrôle technique ont été introduits pour s'assurer du respect des éléments contraignants dans les systèmes de conformité pré- et post-négociation. Ces mécanismes ont servi à garantir le respect constant des caractéristiques environnementales et/ou sociales. En cas de violations identifiées, des mesures adéquates ont été prises pour remédier aux violations. Des exemples de telles mesures sont la cession de titres qui ne sont pas conformes aux critères d'exclusion, ou l'engagement avec les émetteurs concernés. Ces mécanismes font partie intégrante du processus d'examen des PAI.
En outre, AllianzGI mène une démarche d'engagement actionnarial auprès des sociétés émettrices. Les activités d'engagement ont été réalisées uniquement en relation avec des investissements directs. Il n'est pas garanti que l'engagement mené inclue les émetteurs détenus par chaque Fonds. La stratégie d'engagement du Gestionnaire d'investissement repose sur 2 piliers : (1) l'approche basée sur les risques et (2) l'approche thématique.
L'approche basée sur les risques se concentre sur les risques ESG significatifs identifiés. Les engagements sont étroitement liés à la taille de l'exposition. Les votes importants contre la direction de l'entreprise lors d'assemblées générales passées, les controverses liées à la durabilité ou à la gouvernance et d'autres questions de durabilité sont au centre de l'engagement avec les entreprises en portefeuille.
L'approche thématique se concentre sur l'un des trois thèmes stratégiques liés au développement durable définis par AllianzGI - changement climatique, limites planétaires et capitalisme inclusif - ou sur des thèmes de gouvernance au sein de marchés spécifiques. Les engagements thématiques ont été identifiés sur la base de sujets jugés importants pour les investissements en portefeuille et ont été classés par ordre de priorité en fonction de la taille des positions d'AllianzGI et des priorités des clients.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but de réaliser les caractéristiques environnementales ou sociales que l'OPC promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

  N'est pas applicable

9 / 10

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

  N'est pas applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

  N'est pas applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

  N'est pas applicable

10 / 10

Rapport du commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH, succursale Francaise
3, boulevard des italiens
Case courrier P220 CS70264
75118 PARIS Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.04.30 12:00:58 +0200

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

Bilan actif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**575 066 849,61**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	575 066 849,61	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**24 973 462,28**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	24 973 462,28	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**64 458 004,23**	**-**
OPCVM	64 458 004,23	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**664 498 316,12**	**-**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**177 015,05**	**-**
Comptes financiers	**32 397 377,81**	**-**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**32 574 392,86**	**-**
Total Actif I + II	**697 072 708,98**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	670 584 225,53	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-0,63	-
Résultat net de l'exercice	26 362 917,91	-
Capitaux propres I	**696 947 142,81**	**-**
Passifs de financement II [1]	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) [1]	**-**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**125 566,17**	**-**
Concours bancaires	**-**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**125 566,17**	**-**
Total Passifs: I + II + III + IV	**697 072 708,98**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

[1] Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	23,18	-
Produits sur obligations	25 084 574,35	-
Produits sur titres de créance	2 109 323,71	-
Produits sur des parts d'OPC *	1 922 751,75	-
Produits sur instruments financiers à terme	170 013,69	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	893 907,15	-
Sous-total Produits sur opérations financières	**30 180 593,83**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 847,41	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 847,41**	**-**
Total Revenus financiers nets (A)	**30 178 746,42**	**-**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 572 861,86	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 572 861,86**	**-**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	**28 605 884,56**	**-**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-4 229 164,39**	**-**
Sous-total revenus nets I = C + D	**24 376 720,17**	**-**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Compte de résultat (suite)

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	753 990,06	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-22 474,61	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**731 515,45**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-300 828,26**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**430 687,19**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 133 345,58	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**1 133 345,58**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**422 164,97**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**1 555 510,55**	**-**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**26 362 917,91**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion : L'OPC a pour objectif d'offrir une performance supérieure ou égale à l'indice €STR déduction faite des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Actif net total	**696 947 142,81**	771 536 191,88	949 670 737,44	949 670 737,44	1 824 510 991,23

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART C2					
FR0013358579					
Actif net	**-**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**1,00**	147 467,299	161 263,758	190 391,975	154 785
Valeur liquidative unitaire	**1 061,45**	1 014,13	980,81	982,09	987,91
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**45,80**	25,43	-0,82	-4,50	-5,55

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART I D2					
FR0010914572					
Actif net	**-**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**14 700,418**	1	1	1	1
Valeur liquidative unitaire	**11 242,98**	1 020,76	987,01	988,19	993,92
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**135,29**	25,85	-1,06	-5,07	-5,90

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART M					
FR0013285038					
Actif net	**-**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**146 024,989**	24 568,765	36 782,551	34 398,306	48 148,453
Valeur liquidative unitaire	**106,05**	10 814,26	10 446,4	10 447,49	10 496,78
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**4,51**	350,81	3,74	-35,30	-46,40

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART R C1					
FR0011387299					
Actif net	**-**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**110 927,084**	307 086,607	450 094,868	770 973,481	665 834,533
Valeur liquidative unitaire	**1 052,82**	102,03	98,57	98,60	99,09
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**43,59**	2,65	0,01	-0,35	-0,45

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
PART W					
FR0013309218					
Actif net	**-**	-	-	-	-
Nombre de parts ou actions	**37 423,802**	31 674,969	36 639,568	95 653,397	110 685,111
Valeur liquidative unitaire	**10 672,24**	10 259,11	9 904,17	9 899,28	9 940,03
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire (2)	**462,92**	275,14	9,46	-27,49	-37,97

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

(2) Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable *(Règlement ANC 2020- 07 modifié)*

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les taux de référence sont les suivants :
- titres de créances à plus d'un an : taux des BTAN
- titres de créances à moins d'un an : taux EURIBOR

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.
Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers et dérivés dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris, publié par l'AFG.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changement intervenu : Néant.
Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changement intervenu : Néant.
Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les revenus de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année.
Les revenus de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

Les plus-values nettes réalisées de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année ou mises en report à nouveau chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**771 536 191,88**	**-**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	588 290 604,17	-
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-693 350 420,67	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	28 605 884,56	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	731 515,45	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 133 345,58	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments**	21,84	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**696 947 142,81**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

** Le montant correspond au résultat de la fusion avec le fonds ALLIANZ EURO SHORT TERM BONDS ISR.

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

PART C2

FR0013358579	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	**-**	**-**

PART C2	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

PART I D2

FR0010914572	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 764,287	141 032 097,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-22 632,634	-248 679 901,87
Solde net des souscriptions/rachats	**-9 868,347**	**-107 647 804,29**

PART I D2	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

PART M

FR0013285038	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	165 578,762	16 942 786,93
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-326 640,38	-33 835 104,81
Solde net des souscriptions/rachats	**-161 061,618**	**-16 892 317,88**

PART M	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

PART R C1

FR0011387299	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	49 789,362	51 172 491,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-86 329,577	-90 266 902,60
Solde net des souscriptions/rachats	**-36 540,215**	**-39 094 411,42**

PART R C1	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

PART W

FR0013309218	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	36 208,034	379 143 228,48
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-30 459,201	-320 568 511,39
Solde net des souscriptions/rachats	**5 748,833**	**58 574 717,09**

PART W	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	**-**

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative EUR
FR0013358579	PART C2	Capitalisable	EUR	1 061,45	1	1 061,45
FR0010914572	PART I D2	Capitalisation et/ou Distribtution	EUR	165 276 622,69	14 700,418	11 242,98
FR0013285038	PART M	Capitalisable	EUR	15 486 593,54	146 024,989	106,05
FR0011387299	PART R C1	Capitalisable	EUR	116 786 754,73	110 927,084	1 052,82
FR0013309218	PART W	Capitalisable	EUR	399 396 110,40	37 423,802	10 672,24

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d' EUR	**Exposition +/-**	**Pays 01 +/-**	**Pays 02 +/-**	**Pays 03 +/-**	**Pays 04 +/-**	**Pays 05 +/-**
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**-**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d' EUR	**Exposition +/-**	**<= 1 an**	**1<X<=5 ans**	**> 5 ans**	**<= 0,6**	**0,6<X<=1**
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
-	**-**	-	-	-	-	-
Autres	**-**	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d' EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**575 066,85**	55 730,55	519 336,30	-	-
Titres de créances	**24 973,46**	24 973,46	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**32 397,38**	-	-	-	32 397,38
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	80 704,01	519 336,30	-	32 397,38

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d' EUR	**0 - 3 mois +/-**	**3 - 6 mois +/-**	**6 mois -1 an +/-**	**1 - 3 ans +/-**	**3 - 5 ans +/-**	**5 - 10 ans +/-**	**>10 ans +/-**
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	63 700,94	50 440,61	67 695,46	359 886,25	33 343,59	-	-
Titres de créances	24 973,46	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32 397,38	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**121 071,78**	**50 440,61**	**67 695,46**	**359 886,25**	**33 343,59**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d' EUR	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	575 066,85	-	-
Titres de créances	24 973,46	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**600 040,31**	**-**	**-**

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux (1) dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31.12.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	118 869,37
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	58 145,68
Total des créances	**177 015,05**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-125 566,17
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	**-125 566,17**
Total des créances et dettes	**51 448,88**

Frais de gestion, autres frais et charges

A l'exception des frais d'intermédiations, les frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC :
- les frais de gestion financière propres à la société de gestion,
- les frais administratifs externes à la société de gestion,
- les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

A ces frais, peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé son objectif de performance,
- des commissions de mouvement,
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI (le cas échéant) ou au rapport annuel.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part RC : 0,60% TTC taux maximum Part IC/D : 0,32% TTC taux maximum Part MC : 0,37% TTC taux maximum Part WC : 0,16% TTC taux maximum Part RC2 : 0,37% TTC taux maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part RC : 0,10% TTC* Part IC/D : 0,08% TTC* Part MC : 0,10% TTC* Part WC : 0,040% TTC* Part RC2 : 0,10% TTC*
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	non significatif**
Prestataires percevant des commissions de mouvement : le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

** Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs, tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.*

** *OPC investissant moins de 20 % dans d'autres OPC*

PART C2

FR0013358579	31.12.2024
Frais fixes	1,82
Frais fixes en % actuel	0,17
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART I D2

FR0010914572	31.12.2024
Frais fixes	372 843,40
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART M

FR0013285038	31.12.2024
Frais fixes	60 005,58
Frais fixes en % actuel	0,22
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART R C1

FR0011387299	31.12.2024
Frais fixes	575 086,60
Frais fixes en % actuel	0,34
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART W

FR0013309218	31.12.2024
Frais fixes	564 924,46
Frais fixes en % actuel	0,14
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	**31.12.2024**
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	**-**
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	**-**
Autres engagements hors-bilan	**-**
Total	**-**

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	**31.12.2024**
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013090669	ALZ CASH FACILITY DISTRIBUTION I3	64 458 004,23
Total			**64 458 004,23**

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**24 376 720,17**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**24 376 720,17**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**24 376 720,17**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C2

FR0013358579	**31.12.2024**	***29.12.2023**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	36,01	-
Total	**36,01**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I D2

FR0010914572	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 765 500,22	-
Total	**5 765 500,22**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART M

FR0013285038	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	536 120,28	-
Total	**536 120,28**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART R C1

FR0011387299	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 911 248,38	-
Total	**3 911 248,38**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART W

FR0013309218	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	14 163 815,28	-
Total	**14 163 815,28**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**430 687,19**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**430 687,19**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-0,63	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**430 686,56**	**-**

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C2

FR0013358579	**31.12.2024**	***29.12.2023**
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	9,79	-
Total	**9,79**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I D2

FR0010914572	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-3 776 639,30	-
Total	**-3 776 639,30**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART M

FR0013285038	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	122 555,62	-
Total	**122 555,62**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART R C1

FR0011387299	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	924 297,02	-
Total	**924 297,02**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART W

FR0013309218	31.12.2024	*29.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 160 458,38	-
Total	**3 160 458,38**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**575 066 849,61**	**82,51**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**575 066 849,61**	**82,51**
Banques			485 161 532,73	69,61
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22/09/2025	EUR	6 000 000	6 013 701,50	0,86
ABN AMRO BANK NV FRN 10/01/2025	EUR	6 100 000	6 154 506,04	0,88
ABN AMRO BANK NV FRN 15/01/2027	EUR	6 000 000	6 089 206,67	0,87
ASUT NZ BANKING GROUP FRN 21/05/2027	EUR	7 000 000	7 040 156,47	1,01
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA FRN 07/06/2027	EUR	3 000 000	3 012 144,75	0,43
BANCO SANTANDER SA FRN 29/01/2026	EUR	8 900 000	9 000 168,02	1,29
BANCO SANTANDER SA VAR 27/09/2026	EUR	7 000 000	7 104 250,14	1,02
BANK NOVA SCOTIA FRN 10/06/2027	EUR	3 000 000	3 011 236,00	0,43
BANK OF IRELAND GROUP VAR 05/06/2026	EUR	10 000 000	10 061 104,11	1,44
BANK OF MONTREAL FRN 05/09/2025	EUR	4 000 000	4 020 791,22	0,58
BANK OF NOVA SCOTIA FRN 02/05/2025	EUR	6 000 000	6 043 020,00	0,87
BANK OF NOVA SCOTIA FRN 22/09/2025	EUR	4 000 000	4 016 561,00	0,58
BANQUE FED CRED MUTUEL 1% 23/05/2025	EUR	2 100 000	2 096 061,21	0,30
BANQUE FED CRED MUTUEL FRN 05/03/2027	EUR	5 000 000	5 037 223,75	0,72
BANQUE FED CRED MUTUEL FRN 28/04/2025	EUR	6 000 000	6 046 877,33	0,87
BARCLAYS PLC FRN 08/05/2028	EUR	7 150 000	7 221 480,93	1,04
BARCLAYS PLC VAR 12/05/2026	EUR	5 000 000	5 044 920,00	0,72
BARCLAYS PLC VAR 31/01/2027	EUR	2 000 000	2 053 765,79	0,29
BELFIUS BANK SA NV FRN 17/09/2026	EUR	5 000 000	5 014 607,08	0,72
BNP PARIBAS 1.25% 19/03/2025	EUR	2 900 000	2 917 085,37	0,42
BNP PARIBAS 2.375% 17/02/2025	EUR	7 000 000	7 137 059,43	1,02
BNP PARIBAS VAR 13/04/2027	EUR	3 000 000	2 901 825,21	0,42
BNP PARIBAS VAR 23/01/2027	EUR	5 000 000	5 057 143,99	0,73
BNP PARIBAS VARIABLE 04/06/2026	EUR	3 000 000	2 977 553,42	0,43
BPCE SA 0.5% 15/09/2027	EUR	7 300 000	6 999 947,00	1,00
BPCE SA FRN 06/03/2026	EUR	3 000 000	3 009 873,00	0,43
BPCE SA FRN 08/03/2027	EUR	5 000 000	5 034 678,47	0,72
CA AUTO BANK SPA IE FRN 26/01/2026	EUR	3 400 000	3 439 359,16	0,49
CAIXABANK SA VAR 07/10/2026	EUR	5 000 000	4 957 434,93	0,71
CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 09/06/2025	EUR	7 000 000	7 029 315,42	1,01
CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 17/07/2026	EUR	3 000 000	3 027 462,50	0,43

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 18/10/2028	EUR	3 350 000	3 393 613,91	0,49
CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 27/03/2026	EUR	5 000 000	5 009 244,03	0,72
CITIGROUP INC FRN 14/05/2028	EUR	2 800 000	2 819 284,22	0,40
CITIGROUP INC VAR 06/07/2026	EUR	4 000 000	3 989 914,52	0,57
CITIGROUP INC VAR 24/07/2026	EUR	4 795 000	4 786 698,08	0,69
COMMERZBAK AG VAR 24/03/2026	EUR	2 700 000	2 700 583,64	0,39
COMMERZBANK AG FRN 12/03/2027	EUR	1 100 000	1 106 482,18	0,16
COOPERATIEVE RABOBANK UA FRN 03/11/2026	EUR	7 000 000	7 102 106,67	1,02
COOPERATIEVE RABOBANK UA FRN 16/07/2028	EUR	4 700 000	4 739 404,93	0,68
COOPERATIEVE RABOBANK UA VAR 01/12/2027	EUR	2 200 000	2 098 137,89	0,30
CRED AGRICOLE SA VAR 12/10/2026	EUR	9 000 000	9 156 023,01	1,31
CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	EUR	2 000 000	2 001 647,40	0,29
CREDIT AGRICOLE SA 1.00% 18/09/2025	EUR	4 400 000	4 362 694,63	0,63
DANSKE BANK AS FRN 10/04/2027	EUR	6 050 000	6 119 234,69	0,88
DANSKE BANK AS VAR 12/01/2027	EUR	11 000 000	11 558 540,33	1,66
DANSKE BANK AS VAR 17/02/2027	EUR	5 000 000	4 978 547,13	0,71
DNB BANK ASA VAR 16/02/2027	EUR	1 442 000	1 500 144,43	0,22
DNB BANK ASA VAR 31/05/2026	EUR	8 921 000	8 957 763,07	1,29
DZ BANK AG FRN 16/11/2026	EUR	7 000 000	7 067 462,50	1,01
DZ BANK AG FRN 27/10/2025	EUR	7 000 000	7 059 802,17	1,01
FED CAISSES DESJARDINS FRN 17/01/2026	EUR	3 900 000	3 945 464,25	0,57
ING BANK NV FRN 02/10/2026	EUR	5 900 000	5 951 523,06	0,85
ING GROEP NV 1.125% 14/02/2025	EUR	5 000 000	5 039 095,08	0,72
ING GROEP NV VAR 23/05/2026	EUR	7 500 000	7 573 569,86	1,09
ING GROUP NV VAR 16/02/2027	EUR	3 000 000	2 977 701,80	0,43
INTESA SANPAOLO SPA 4% 19/05/2026	EUR	1 900 000	1 980 590,19	0,28
INTESA SANPAOLO SPA FRN 16/04/2027	EUR	4 500 000	4 554 089,38	0,65
INTESA SANPAOLO SPA FRN 16/11/2025	EUR	8 000 000	8 077 135,56	1,16
INTESA SANPAOLO SPA FRN 17/03/2025	EUR	10 000 000	10 026 900,28	1,44
JPMORGAN CHASE & CO FRN 06/06/2028	EUR	5 000 000	5 036 560,56	0,72
KBC GROUP NV VAR 06/06/2026	EUR	7 000 000	7 222 905,89	1,04
KBC GROUP NV VAR 29/03/2026	EUR	5 000 000	5 037 134,25	0,72
LA BANQUE POSTALE VAR 17/06/2026	EUR	2 000 000	1 982 399,45	0,28
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 01/04/2026	EUR	3 000 000	3 082 654,93	0,44
MACQUARIE BANK LTD FRN 18/12/2026	EUR	3 000 000	3 005 787,33	0,43
MACQUARIE BANK LTD FRN 20/10/2025	EUR	7 000 000	7 080 221,17	1,02
MORGAN STANLEY FRN 19/03/2027	EUR	5 950 000	5 976 028,77	0,86
MORGAN STANLEY VAR 08/05/2026	EUR	10 000 000	10 109 479,45	1,45
NATIONAL BANK OF CANADA FRN 06/03/2026	EUR	3 950 000	3 969 148,28	0,57

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NATIONAL BANK OF CANADA FRN 21/04/2025	EUR	5 000 000	5 048 364,72	0,72
NATWEST MARKETS FRN 13/01/2026	EUR	8 000 000	8 135 832,00	1,17
NATWEST MARKETS PLC FRN 09/01/2026	EUR	4 600 000	4 659 295,02	0,67
NATWEST MARKETS PLC FRN 25/09/2026	EUR	2 000 000	2 002 237,06	0,29
NORDEA BANK ABP VAR 10/02/2026	EUR	7 000 000	7 231 674,37	1,04
OP CORPORATE BANK PLC FRN 21/11/2025	EUR	10 000 000	10 071 421,94	1,45
OP CORPORATE BANK PLC FRN 28/03/2027	EUR	4 450 000	4 458 807,29	0,64
ROYAL BANK OF CANADA FRN 02/07/2028	EUR	6 000 000	6 009 306,33	0,86
ROYAL BANK OF CANADA FRN 04/11/2026	EUR	4 400 000	4 425 904,76	0,64
ROYAL BANK OF CANADA FRN 17/01/2025	EUR	6 000 000	6 048 765,00	0,87
ROYAL BK SCOTLAND GRP PLC VAR 02/03/2026	EUR	4 000 000	4 050 956,71	0,58
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.50% 11/08/2025	EUR	2 900 000	2 865 769,27	0,41
SKANDINAVISKA ENSKILDA FRN 03/05/2027	EUR	3 050 000	3 073 474,83	0,44
SKANDINAVISKA ENSKILDA FRN 13/06/2025	EUR	7 000 000	7 026 930,17	1,01
SOCIETE GENERALE FRN 13/01/2025	EUR	6 000 000	6 050 799,00	0,87
SOCIETE GENERALE FRN 19/01/2026	EUR	3 100 000	3 131 696,29	0,45
SOCIETE GENERALE VAR 17/11/2026	EUR	5 000 000	4 881 154,79	0,70
SVENSKA HANDELSBANKEN FRN 08/03/2027	EUR	5 000 000	5 027 422,64	0,72
TORONTO DOMINION BANK FRN 03/09/2027	EUR	3 000 000	3 007 180,33	0,43
TORONTO DOMINION BANK FRN 10/09/2027	EUR	3 500 000	3 513 120,33	0,50
TORONTO DOMINION BANK FRN 16/02/2027	EUR	4 000 000	4 017 267,78	0,58
TORONTO DOMINION BANK FRN 16/04/2026	EUR	4 500 000	4 541 895,13	0,65
UNICREDIT SPA 1.2% 20/01/2026	EUR	5 000 000	5 053 063,11	0,73
UNICREDIT SPA 1.25% 16/06/2026	EUR	5 000 000	4 999 017,81	0,72
UNICREDIT SPA FRN 20/11/2028	EUR	4 100 000	4 123 937,17	0,59
État			25 443 806,08	3,65
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	EUR	15 000 000	15 313 006,08	2,20
REPUBLIC OF ITALY FRN 15/04/2025	EUR	10 000 000	10 130 800,00	1,45
Expert en finance			51 363 344,47	7,37
BMW INTL INVESTMENT BV FRN 05/06/2026	EUR	4 000 000	4 005 792,33	0,58
BMW INTL INVESTMENT BV FRN 09/10/2026	EUR	3 500 000	3 536 537,67	0,51
BNP PARIBAS ISSUANCE BV FRN 27/08/2025	EUR	5 000 000	5 045 965,28	0,72
CA AUTOBANK SPA IE FRN 18/07/2027	EUR	1 950 000	1 973 541,70	0,28
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	EUR	6 000 000	6 057 825,83	0,87
CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 02/04/2026	EUR	8 500 000	8 709 655,41	1,25
CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 13/10/2026	EUR	9 000 000	8 983 475,75	1,29
DAIMLER TRUCK FI FRN 18/03/2025	EUR	5 000 000	5 013 723,33	0,72
MERCEDES BENZ INT FINCE FRN 19/08/2027	EUR	3 000 000	3 016 792,50	0,43
MERCEDES BNZ INT FINCE FRN 29/09/2025	EUR	3 000 000	3 002 471,67	0,43

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UBS AG LONDON FRN 12/04/2026	EUR	2 000 000	2 017 563,00	0,29
Service location et de crédit bail: consommateur			6 078 924,00	0,87
ALD SA FRN 06/10/2025	EUR	6 000 000	6 078 924,00	0,87
Services d'investissements			7 019 242,33	1,01
GOLDMAN SACHS GROPUP INC 1.25% 01/05/2025	EUR	7 000 000	7 019 242,33	1,01
Titres de créances			**24 973 462,28**	**3,58**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**24 973 462,28**	**3,58**
Banques			4 982 862,28	0,71
BFCM ZCP 14/02/2025	EUR	5 000 000	4 982 862,28	0,71
État			19 990 600,00	2,87
BOT 0% 08/01/2025	EUR	20 000 000	19 990 600,00	2,87
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**64 458 004,23**	**9,25**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**64 458 004,23**	**9,25**
ALZ CASH FACILITY DISTRIBUTION I3	EUR	678	64 458 004,23	9,25
Total			**664 498 316,12**	**95,34**

Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Swaps				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Autres instruments				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Total		**-**	**-**	**-**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**-**	**-**	**-**
Options				
Sous total		**-**	**-**	**-**

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		-	-	-

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**	**Classe de part couverte**
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**	**Classe de part couverte**
Futures					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Options					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Swaps					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Autres instruments					
Sous total		**-**	**-**	**-**	
Total		**-**	**-**	**-**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**664 498 316,12**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	**-**
Autres actifs (+)	**32 574 392,86**
Autres passifs (-)	**-125 566,17**
Total = actif net	**696 947 142,81**

Comptes annuels au 29.12.2023

Bilan actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	**-**	-
Dépôts	**-**	-
Instruments financiers	**746 881 080,39**	868 343 814,34
• Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	630 375 866,16	610 699 459,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	58 184 253,81	101 480 988,00
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	72 802 909,90
• Organismes de placements collectifs		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	58 131 512,85	77 982 232,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	4 195 862,36
Autres organismes non européens	-	-
• Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	70 997,50
Autres opérations	189 447,57	1 111 364,49
• Autres instruments financiers	-	-
Créances	**192 646,01**	646 175,37
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	192 646,01	646 175,37
Comptes financiers	**24 801 740,26**	82 076 517,37
Liquidités	24 801 740,26	82 076 517,37
Autres actifs	**-**	-
Total de l'actif	**771 875 466,66**	951 066 507,08

Bilan passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	749 635 215,34	949 311 755,09
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	1 647 773,19	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 983 730,21	-5 756 809,17
• Résultat de l'exercice	25 236 933,56	6 115 791,52
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**771 536 191,88**	949 670 737,44
Instruments financiers	**189 447,57**	1 182 361,99
• Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
• Opérations temporaires sur titres financiers		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	169 756,24	1 170 246,70
Autres opérations	19 691,33	12 115,29
Dettes	**149 827,21**	212 418,50
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	149 827,21	212 418,50
Comptes financiers	**-**	989,15
Concours bancaires courants	-	989,15
Emprunts	-	-
Total du passif	**771 875 466,66**	951 066 507,08

Hors-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	28 486 500,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	88 800 000,00	322 500 000,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

Compte de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 107 013,58	217 194,37
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	23 777 414,47	9 727 769,75
• Produits sur titres de créances	2 111 782,61	760 757,43
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	1 136 378,40	152 599,60
• Autres produits financiers	1 096 038,00	650 530,50
Total (I)	**29 228 627,06**	11 508 851,65
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-70 808,01	-520,22
• Charges sur dettes financières	-16 534,45	-414 146,61
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	**-87 342,46**	-414 666,83
Résultat sur opérations financières (I - II)	**29 141 284,60**	11 094 184,82
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 636 808,34	-2 661 658,83
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**27 504 476,26**	8 432 525,99
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 267 542,70	-2 316 734,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**25 236 933,56**	6 115 791,52

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

RÈGLES D'ÉVALUATION DES ACTIFS

Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les taux de référence sont les suivants :
- titres de créances à plus d'un an : taux des BTAN
- titres de créances à moins d'un an : taux EURIBOR

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers et dérivés dont le cours n'a pas été constaté

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.
Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Méthodes de comptabilisation

Mode de comptabilisation des produits de dépôts et instruments financiers à revenu fixe : Enregistrement au compte de résultat au fur et à mesure que ceux-ci sont acquis.
Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers : Les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

Frais facturés à l'OPC

A l'exception des frais d'intermédiations, les frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC :
- les frais de gestion financière propres à la société de gestion,

- les frais administratifs externes à la société de gestion,
- les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

A ces frais, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé son objectif de performance,
- des commissions de mouvement,
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI (le cas échéant) ou au rapport annuel.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part RC : 0,70% TTC taux maximum Part IC/D : 0,40% TTC taux maximum Part MC : 0,47% TTC taux maximum Part WC : 0,20% TTC taux maximum Part RC2 : 0,47% TTC taux maximum
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	non significatif*
Prestataires percevant des commissions de mouvement : le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** L'OPC investit à moins de 20% dans d'autres OPC.*

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changement intervenu : Néant.
Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changement intervenu : Néant.
Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de part

Les revenus de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année.
Les revenus de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les revenus de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "R/C" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "I/C et/ou D" sont capitalisés et/ou distribués chaque année ou mises en report à nouveau chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "M" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "WC" sont capitalisés chaque année.
Les plus-values nettes réalisées de la part "RC2" sont capitalisés chaque année.

Evolution de l'actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**949 670 737,44**	1 569 281 874,88
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	739 521 422,92	1 077 776 067,49
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-946 109 387,72	-1 694 745 473,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	851 667,09	14 352,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 499 516,87	-10 732 646,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	409 827,50	2 803 170,37
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-253 580,00	-940 152,50
Frais de transaction	-31 957,86	-45 493,87
Différences de change	0,15	-3,71
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 525 222,73	-3 092 583,49
- Différence d'estimation exercice N	*1 995 208,86*	*-5 530 013,87*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-5 530 013,87*	*-2 437 430,38*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-1 052 719,76	919 099,53
- Différence d'estimation exercice N	*117 526,94*	*1 170 246,70*
- Différence d'estimation exercice N-1	*1 170 246,70*	*251 147,17*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	27 504 476,26	8 432 525,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**771 536 191,88**	949 670 737,44

Compléments d'information

1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	75 897 298,40	-
Obligations à taux variable	554 478 567,76	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	37 506 463,10	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	20 677 790,71	-

1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	88 800 000,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	75 897 298,40	-	554 478 567,76	-
Titres de créances	58 184 253,81	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	24 801 352,02	-	388,24
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	90 194 314,99	124 596 073,64	415 585 477,53	-	-
Titres de créances	24 896 464,00	33 287 789,81	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	24 801 740,26	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances Opérations de change à terme de devises :	**192 646,01**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	85 562,63
Coupons à recevoir	69 915,66
Autres créances	37 167,72
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes Opérations de change à terme de devises :	**149 827,21**
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	149 805,37
Comptes transitoires et d'attente	21,84
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART RC / FR0011387299	60 533,304	60 885 781,90	74 329,763	74 465 919,12
PART RC2 / FR0013358579	-	-	-	-
PART I C/D / FR0010914572	25 045,888	266 247 185,47	37 259,674	394 981 859,74
PART MC / FR0013285038	109 492,431	10 914 428,47	252 500,692	25 277 841,25
PART WC / FR0013309218	39 676,051	401 474 027,08	44 640,65	451 383 767,61
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART RC / FR0011387299		-		-
PART RC2 / FR0013358579		-		-
PART I C/D / FR0010914572		-		-
PART MC / FR0013285038		-		-
PART WC / FR0013309218		-		-
Rétrocessions par catégorie de part		Montant		Montant
PART RC / FR0011387299		-		-
PART RC2 / FR0013358579		-		-
PART I C/D / FR0010914572		-		-
PART MC / FR0013285038		-		-
PART WC / FR0013309218		-		-
Commissions acquises à l'OPC par catégorie de part :		Montant		Montant
PART RC / FR0011387299		-		-
PART RC2 / FR0013358579		-		-
PART I C/D / FR0010914572		-		-
PART MC / FR0013285038		-		-
PART WC / FR0013309218		-		-

7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART RC / FR0011387299	**0,32**
PART RC2 / FR0013358579	**0,30**
PART I C/D / FR0010914572	**0,20**
PART MC / FR0013285038	**0,22**
PART WC / FR0013309218	**0,14**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART RC / FR0011387299	**-**
PART RC2 / FR0013358579	**-**
PART I C/D / FR0010914572	**-**
PART MC / FR0013285038	**-**
PART WC / FR0013309218	**-**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	**-**
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-
- OPC 3	-
- OPC 4	-

8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....Néant

8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....Néant

9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :

- OPC	**58 131 512,85**
- autres instruments financiers	-

10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat *(En devise de comptabilité de l'OPC)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 647 773,19	-
Résultat	25 236 933,56	6 115 791,52
Total	**26 884 706,75**	6 115 791,52

PART RC / FR0011387299	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 717 332,60	826 942,11
Total	**4 717 332,60**	826 942,11
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	-

PART RC2 / FR0013358579	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	31,26	4,45
Total	**31,26**	4,45
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	-

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

PART I C/D / FR0010914572	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	10 335 145,81	2 466 925,14
Total	**10 335 145,81**	2 466 925,14
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	-

PART MC / FR0013285038	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 018 438,69	276 051,07
Total	**1 018 438,69**	276 051,07
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	-

PART WC / FR0013309218	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	10 813 758,39	2 545 868,75
Total	**10 813 758,39**	2 545 868,75
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	-

11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'OPC)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 983 730,21	-5 756 809,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-4 983 730,21**	-5 756 809,17

PART RC / FR0011387299	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-966 555,08	-959 314,30
Total	**-966 555,08**	-959 314,30
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART RC2 / FR0013358579	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5,41	-5,51
Total	**-5,41**	-5,51
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

PART I C/D / FR0010914572	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 716 186,15	-2 329 277,77
Total	**-1 716 186,15**	-2 329 277,77
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART MC / FR0013285038	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-202 405,33	-268 989,47
Total	**-202 405,33**	-268 989,47
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART WC / FR0013309218	**29.12.2023**	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 098 578,24	-2 199 222,12
Total	**-2 098 578,24**	-2 199 222,12
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 5 Juillet 2010.

Devise OPC EUR	**29.12.2023**	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	**771 536 191,88**	949 670 737,44	1 569 281 874,88	1 824 510 991,23	2 121 150 017,82

PART RC / FR0011387299 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**147 467,299**	161 263,758	190 391,975	154 785	182 203,527
Valeur liquidative	**1 014,13**	980,81	982,09	987,91	990,78
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**25,43**	-0,82	-4,50	-5,55	-3,75

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

[2] La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

PART RC2 / FR0013358579 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**1**	1	1	1	1
Valeur liquidative	**1 020,76**	987,01	988,19	993,92	996,75
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**25,85**	-1,06	-5,07	-5,90	-4,06

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

[2] La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

PART I C/D / FR0010914572 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**24 568,765**	36 782,551	34 398,306	48 148,453	59 883,688
Valeur liquidative	**10 814,26**	10 446,4	10 447,49	10 496,78	10 514,71
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**350,81**	3,74	-35,30	-46,40	-27,24

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

[2] La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

PART MC / FR0013285038 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**307 086,607**	450 094,868	770 973,481	665 834,533	559 844,465
Valeur liquidative	**102,03**	98,57	98,60	99,09	99,28
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**2,65**	0,01	-0,35	-0,45	-0,27

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

[2] La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR

PART WC / FR0013309218 Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**31 674,969**	36 639,568	95 653,397	110 685,111	126 156,091
Valeur liquidative	**10 259,11**	9 904,17	9 899,28	9 940,03	9 951,03
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**275,14**	9,46	-27,49	-37,97	-19,78

[1] *En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.*

[2] *La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
XS2573331837	ABN AMRO BANK NV FRN 10/01/2025	PROPRE	6 100 000,00	6 175 705,24	EUR	0,80
XS2694034971	ABN AMRO BANK NV 4.25% 22/09/2025	PROPRE	6 000 000,00	6 019 392,00	EUR	0,78
FR001400L4Y2	ALD SA FRN 06/10/2025	PROPRE	9 000 000,00	9 128 561,25	EUR	1,18
XS1962595895	ASB FINANCE LTD 0.75% 13/03/2024	PROPRE	4 000 000,00	3 998 662,30	EUR	0,52
XS2476266205	BANCO SANTANDER SA FRN 05/05/2024	PROPRE	1 600 000,00	1 617 845,87	EUR	0,21
XS1717591884	BANCO SANTANDER SA FRN 21/11/2024	PROPRE	10 000 000,00	10 081 245,00	EUR	1,31
XS2293577354	BANCO SANTANDER SA FRN 29/01/2026	PROPRE	8 900 000,00	8 941 058,67	EUR	1,16
XS2436160779	BANCO SANTANDER SA VAR 26/01/2025	PROPRE	9 000 000,00	8 985 842,88	EUR	1,16
XS2696803340	BANK OF MONTREAL FRN 05/09/2025	PROPRE	4 000 000,00	4 019 874,44	EUR	0,52
XS2618508340	BANK OF NOVA SCOTIA FRN 02/05/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 077 609,78	EUR	1,05
XS2692247468	BANK OF NOVA SCOTIA FRN 22/09/2025	PROPRE	4 000 000,00	4 010 088,00	EUR	0,52
FR001400HO25	BANQUE FED CRED MUTUEL FRN 28/04/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 071 306,67	EUR	1,05
XS2150054026	BARCLAYS PLC VAR 02/04/2025	PROPRE	20 000 000,00	20 457 416,39	EUR	2,65
XS2342059784	BARCLAYS PLC VAR 12/05/2026	PROPRE	5 000 000,00	5 050 774,58	EUR	0,65
XS2082324364	BARCLAYS PLC VARIBALE 09/06/2025	PROPRE	3 000 000,00	2 966 526,89	EUR	0,38
XS1626933102	BNP PARIBAS FRN 07/06/2024	PROPRE	9 000 000,00	9 057 699,00	EUR	1,17
XS2485554088	BNP PARIBAS ISSUANCE BV FRN 27/08/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 071 710,00	EUR	0,66
FR0013434776	BNP PARIBAS VAR 15/07/2025	PROPRE	7 000 000,00	6 887 508,09	EUR	0,89
XS1190632999	BNP PARIBAS 2.375% 17/02/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 034 359,59	EUR	0,65
FR0013429073	BPCE SA 0.625% 26/09/2024	PROPRE	5 000 000,00	4 889 552,87	EUR	0,63
XS2634071489	CANADIAN IMPERIAL BANK FRN 09/06/2025	PROPRE	9 500 000,00	9 546 107,99	EUR	1,24
XS2712747182	COOPERATIEVE RABOBANK UA FRN 03/11/2026	PROPRE	9 000 000,00	9 127 988,81	EUR	1,18
FR001400D0Y0	CRED AGRICOLE SA VAR 12/10/2026	PROPRE	5 000 000,00	5 093 605,19	EUR	0,66
FR001400GDG7	CREDIT AGRICOLE SA FRN 07/03/2025	PROPRE	10 000 000,00	10 049 285,00	EUR	1,30
CH0591979635	CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	PROPRE	10 000 000,00	10 123 954,17	EUR	1,31
CH0343366842	CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 17/07/2025	PROPRE	5 000 000,00	4 944 530,05	EUR	0,64

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2721521016	DAIMLER TRUCK FI CANADA FRN 18/03/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 019 838,22	EUR	1,04
XS1963849440	DANSKE BANK A S 1.625% 15/03/2024	PROPRE	6 000 000,00	6 050 059,67	EUR	0,78
XS2046595836	DANSKE BANK AS 0.5% 27/08/2025	PROPRE	12 000 000,00	11 755 227,54	EUR	1,52
DE000DJ9ABK3	DZ BANK AG FRN 16/11/2026	PROPRE	8 000 000,00	8 049 114,67	EUR	1,04
DE000DW6DA51	DZ BANK AG FRN 27/10/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 062 121,96	EUR	1,04
XS2066706818	ENEL FIN INTL NV 0% 17/06/2024	PROPRE	10 000 000,00	9 824 700,00	EUR	1,27
XS2549047673	FCA BANK SPA IRELAND FRN 24/03/2024	PROPRE	12 000 000,00	12 050 910,67	EUR	1,56
XS2441551970	GOLDMAN SACHS GROUP INC FRN 07/02/2025	PROPRE	12 000 000,00	12 107 004,00	EUR	1,57
XS2338355105	GOLDMAN SACHS GROUP INC VAR 30/04/2024	PROPRE	13 000 000,00	13 109 438,33	EUR	1,70
XS1614198262	GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.375% 15/05/2024	PROPRE	2 000 000,00	1 998 306,83	EUR	0,26
XS2595829388	HSBC BANK PLC FRN 08/03/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 041 613,33	EUR	1,04
XS2697966690	ING BANK NV FRN 02/10/2026	PROPRE	5 900 000,00	5 933 196,19	EUR	0,77
XS2483607474	ING GROEP NV VAR 23/05/2026	PROPRE	5 000 000,00	4 958 167,62	EUR	0,64
XS2049154078	ING GROEP VAR 03/09/2025	PROPRE	12 700 000,00	12 381 653,33	EUR	1,60
XS2719281227	INTESA SANPAOLO SPA FRN 16/11/2025	PROPRE	11 000 000,00	11 097 269,33	EUR	1,44
XS2597970800	INTESA SANPAOLO SPA FRN 17/03/2025	PROPRE	12 000 000,00	12 043 650,67	EUR	1,56
BE0002950310	KBC GROUP NV VAR 06/06/2026	PROPRE	5 000 000,00	5 184 663,11	EUR	0,67
BE0002846278	KBC GROUP NV VAR 29/03/2026	PROPRE	3 000 000,00	2 953 546,23	EUR	0,38
BE0002840214	KBC GROUP SA/NV FRN 23/02/2025	PROPRE	4 000 000,00	4 023 580,33	EUR	0,52
DE000LB38937	LB BADEN WUERTTEMBERG FRN 28/11/2025	PROPRE	3 200 000,00	3 222 134,47	EUR	0,42
XS1633845158	LLYODS BANKING GROUP PLC FRN 21/06/2024	PROPRE	11 000 000,00	11 050 471,36	EUR	1,43
XS2706264087	MACQUARIE BANK LTD FRN 20/10/2025	PROPRE	10 000 000,00	10 117 504,17	EUR	1,31
DE000A3LNY11	MERCEDES BNZ INT FINCE FRN 29/09/2025	PROPRE	6 000 000,00	6 002 837,50	EUR	0,78
XS2489981485	MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC VAR 14/06/2025	PROPRE	7 000 000,00	7 026 370,11	EUR	0,91
XS2446386356	MORGAN STANLEY VAR 08/05/2026	PROPRE	7 000 000,00	6 935 461,15	EUR	0,90
XS2614612930	NATIONAL BANK OF CANADA FRN 21/04/2025	PROPRE	5 000 000,00	5 069 120,00	EUR	0,66
XS1875275205	NATWEST GROUP PLC VAR 04/03/2025	PROPRE	1 600 000,00	1 620 746,67	EUR	0,21
XS2576255751	NATWEST MARKETS FRN 13/01/2026	PROPRE	11 000 000,00	11 219 274,00	EUR	1,45
XS2722262966	OP CORPORATE BANK PLC FRN 21/11/2025	PROPRE	10 000 000,00	10 068 535,00	EUR	1,30

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2014288158	OP CORPORATE BANK PLC 0.375% 19/06/2024	PROPRE	4 000 000,00	3 941 274,75	EUR	0,51
IT0005218968	REPUBLIC OF ITALY FRN 15/02/2024	PROPRE	30 000 000,00	30 582 665,00	EUR	3,96
IT0005252520	REPUBLIC OF ITALY FRN 15/10/2024	PROPRE	30 000 000,00	30 641 466,67	EUR	3,97
IT0004953417	REPUBLIC OF ITALY 4.5% 01/03/2024	PROPRE	25 000 000,00	25 409 491,76	EUR	3,29
XS2577030708	ROYAL BANK OF CANADA FRN 17/01/2025	PROPRE	7 000 000,00	7 081 660,83	EUR	0,92
XS2080205367	ROYAL BANK OF SCOTLAND 0.75% 15/11/2025	PROPRE	5 000 000,00	4 866 870,49	EUR	0,63
XS2437825388	ROYAL BK CANADA TORONTO FRN 31/01/2024	PROPRE	8 000 000,00	8 071 856,00	EUR	1,05
XS2050945984	SANTANDER CONSUMER BANK 0.125% 11/09/2024	PROPRE	7 000 000,00	6 825 065,41	EUR	0,88
XS2635183069	SKANDINAVISKA ENSKILDA FRN 13/06/2025	PROPRE	7 000 000,00	7 038 019,33	EUR	0,91
FR001400F315	SOCIETE GENERALE FRN 13/01/2025	PROPRE	9 000 000,00	9 110 581,00	EUR	1,18
XS1616341829	SOCIETE GENERALE FRN 22/05/2024	PROPRE	8 500 000,00	8 569 068,17	EUR	1,11
FR001400AO22	SOCIETE GENERALE VAR 30/05/2025	PROPRE	10 000 000,00	9 985 844,26	EUR	1,29
FR0013403441	SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	PROPRE	4 000 000,00	4 030 669,59	EUR	0,52
XS2057872595	SPARE BANK 1 OESTLANDET 0.25% 30/09/2024	PROPRE	4 000 000,00	3 895 155,63	EUR	0,50
XS2577740157	TORONTO DOMINION BANK FRN 20/01/2025	PROPRE	8 000 000,00	8 094 850,00	EUR	1,05
XS2717421429	TOYOTA FINANCE AUSTRALIA FRN 13/11/2025	PROPRE	9 000 000,00	9 072 616,50	EUR	1,18
CH1168499791	UBS GROUP INC VAR 21/03/2025	PROPRE	10 750 000,00	10 761 167,66	EUR	1,39
XS2021993212	UNICREDIT SPA VAR 03/07/2025	PROPRE	7 000 000,00	6 966 185,79	EUR	0,90
XS2017471553	UNICREDIT SPA VAR 25/06/2025	PROPRE	9 000 000,00	8 931 846,39	EUR	1,16
XS2546459582	VATTENFALL AB FRN 18/04/2024	PROPRE	9 000 000,00	9 094 783,75	EUR	1,18
Total Obligation				630 375 866,16		81,70
O.P.C.V.M.						
FR0013090669	ALZ CASH FACILITY DISTRIBUTION I3	PROPRE	620,00	58 131 512,85	EUR	7,53
Total O.P.C.V.M.				58 131 512,85		7,53
Total Valeurs mobilieres				688 507 379,01		89,24
Swap de Taux						
SWAP04035250	debe24f2c46a445e#S_2	PROPRE	5 000 000,00	8 276,64	EUR	0,00
SWAP04056889	d73375d139e64581#S_2	PROPRE	10 000 000,00	11 445,29	EUR	0,00
SWAP04107083	fd1bbaa2234c4539#S_2	PROPRE	8 000 000,00	-17 352,59	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP04049418	fe1329cbf7bc4ac6#S_2	PROPRE	20 000 000,00	23 265,63	EUR	0,00
SWAP04097136	f72de99a60c94430#S_2	PROPRE	4 000 000,00	-2 338,74	EUR	-0,00
SWAP04026440	LCH00097819738#S_202	PROPRE	10 000 000,00	93 869,40	EUR	0,01
SWAP04028314	LCH00098723869#S_202	PROPRE	5 000 000,00	18 088,89	EUR	0,00
SWAP04033656	LCH00100049571#S_202	PROPRE	5 000 000,00	13 000,36	EUR	0,00
SWAP04097137	2f41b83e966847d5#S_2	PROPRE	6 000 000,00	3 239,43	EUR	0,00
SWAP04097133	4ec4777631e1411f#S_2	PROPRE	12 000 000,00	3 306,40	EUR	0,00
SWAP04035106	9bf2e6f2081443b4#S_2	PROPRE	3 800 000,00	14 955,53	EUR	0,00
Total Swap de Taux				169 756,24		0,02
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	Appel de marge EUR	PROPRE	-169 756,24	-169 756,24	EUR	-0,02
Total APPELS DE MARGES				-169 756,24		-0,02
AUTRES						
	Prov Int Neg CptCash	PROPRE	37 167,72	37 167,72	EUR	0,00
	Reprise EUR	PROPRE	-21,84	-21,84	EUR	-0,00
Total AUTRES				37 145,88		0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	Banque EUR JPM	PROPRE	388,24	388,24	EUR	0,00
	Banque EUR SGP	PROPRE	24 801 352,02	24 801 352,02	EUR	3,21
Total BANQUE OU ATTENTE				24 801 740,26		3,21
DEPOSIT DE GARANTIE						
	Deposit OTC Verse	PROPRE	85 562,63	85 562,63	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				85 562,63		0,01
FRAIS DE GESTION						
	PrComGestAdm	PROPRE	-2 133,86	-2 133,86	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-0,01	-0,01	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-1 067,35	-1 067,35	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-143,57	-143,57	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-1 817,06	-1 817,06	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-3 689,49	-3 689,49	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PrComGestDep	PROPRE	-0,02	-0,02	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-4 435,64	-4 435,64	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-596,65	-596,65	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-7 551,24	-7 551,24	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-42 597,97	-42 597,97	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-0,24	-0,24	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-43 850,31	-43 850,31	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-5 500,14	-5 500,14	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-36 421,82	-36 421,82	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-149 805,37		-0,02
Total Liquidites				24 604 887,16		3,19
Creances negociables						
Interets precomptes.						
FR0128150572	ALSTOM ZCP 31/01/2024	PROPRE	15 000 000,00	14 952 783,00	EUR	1,94
FR0128199835	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL ZCP 13/09/2024	PROPRE	8 000 000,00	7 789 505,60	EUR	1,01
FR0128202464	BANQUE STELLANTIS FRANCE ZCP 20/09/2024	PROPRE	5 000 000,00	4 865 806,00	EUR	0,63
FR0127997361	CARREFOUR BANQUE ZCP 02/04/2024	PROPRE	10 000 000,00	9 898 368,50	EUR	1,28
XS2694869707	INTESA SANPOLO BK ZCP 18/09/2024	PROPRE	6 000 000,00	5 835 305,40	EUR	0,76
BE6347393041	KBC GROUP NV CDN 23/02/2024	PROPRE	10 000 000,00	9 943 681,00	EUR	1,29
XS2651968450	LLOYDS BANK PLC ZCP 11/07/2024	PROPRE	5 000 000,00	4 898 804,31	EUR	0,63
Total Interets precomptes.				58 184 253,81		7,54
Total Creances negociables				58 184 253,81		7,54
Coupons						
Obligation						
XS2697966690	ING BANK NV FRN 26	ACHLIG	59,00	69 915,66	EUR	0,01
Total Obligation				69 915,66		0,01
Total Coupons				69 915,66		0,01
Total ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR				**771 536 191,88**		**100,00**